Rapport Financier

Contenu

Commentaires et analyse par le management de la situation financière et des résultats d'exploitation

- Principales transactions de 1998 à 2000 55
- Impact des devises étrangères 56
- Données financières clés 56
- Performance financière du Groupe 57
- Activités opérationnelles par zone 60
- Situation et ressources financières du Groupe 63
- Gestion des risques du marché 64

Etats financiers

- Bilan consolidé 65
- Compte de résultats consolidé 67
- Tableau de financement consolidé 69
- Annexes aux comptes consolidés 70
- Rapport du commissaire-reviseur sur les comptes consolidés 89

Informations aux actionnaires

- Résultats, dividendes, actions, prix de l'action 91
- Calendrier financier 92
- Investor relations contact 92

Commentaires et analyse par le management de la situation financière et des résultats d'exploitation

Introduction

Les commentaires du management, l'analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation fournis ci-dessous doivent être lus en parallèle avec les comptes consolidés et les annexes s'y rapportant. Ils couvrent les éléments suivants :
- Principales transactions de 1998 à 2000 mettant en évidence les changements dans le périmètre de consolidation
- Impact des devises étrangères
- Données financières clés
- Performance financière du Groupe
- Activités opérationnelles par zone
- Situation et ressources financières du Groupe
- Gestion des risques de marché

Les commentaires du management et l'analyse de la situation financière sont présentés dans une forme similaire à celle utilisée dans notre prospectus destiné aux investisseurs daté du 30 novembre 2000 et couvrent trois années (1998, 1999 et 2000).

Principales transactions de 1998 à 2000

Plusieurs acquisitions, cessions et nouvelles joint-ventures ont influencé notre bénéfice d'exploitation et notre situation financière durant ces trois dernières années.

TRANSACTIONS 1998-1999

	Date	Traitement comptable
Augmentation de la participation dans FEMSA Cerveza (Mexique) de 22 à 30 %	mai 1998	Passage de la méthode des coûts historiques d'acquisition à la mise en équivalence depuis janvier 1998
Acquisition de la brasserie Nanjing en Chine	mars 1998	Consolidée depuis avril 1998
Constitution d'une joint-venture à 50/50 en Corée du Sud	septembre 1998	Consolidée depuis septembre 1998
Acquisition de la brasserie Rosar en Russie	septembre 1998	Consolidée depuis janvier 1999
Acquisition de la brasserie Pleven en Bulgarie	janvier 1999	Consolidée depuis janvier 1999
Augmentation des parts dans Mousel et Diekirch au Luxembourg	janvier 1999	Consolidée depuis janvier 1999
Etablissement d'une brasserie en Bosnie-Herzegovine	mars 1999	Consolidée depuis août 1999
Constitution de la joint-venture SUN Interbrew en Russie et en Ukraine	juin 1999	Consolidée depuis juillet 1999
Constitution d'une joint-venture en Roumanie	octobre 1999	Consolidée depuis octobre 1999
Acquisition d'une participation de 74 % dans la brasserie Klin près de Moscou (apportée à Sun Interbrew depuis janvier 2000)	octobre 1999	Consolidée depuis novembre 1999
Acquisistion par SUN Interbrew de la brasserie Krym en Ukraine	octobre 1999	Consolidée depuis octobre 1999
Acquisistion par SUN Interbrew de la brasserie Yantar en Ukraine	octobre 1999	Consolidée depuis janvier 2000
Acquisition par la joint-venture sud-coréenne de la brasserie Cass	décembre 1999	Consolidée depuis décembre 1999
Vente de notre participation minoritaire dans Spadel S.A.	décembre 1999	-

TRANSACTIONS EN 2000

Acquisition de Whitbread en mai 2000 (consolidée depuis juin 2000)
Le 25 mai 2000, le Groupe a acheté la quasi-totalité des actifs et activités brassicoles de Whitbread Plc. Avant cette transaction, Whitbread était le troisième brasseur britannique avec Stella Artois (brassée sous licence du Groupe) comme marque principale.

Acquisition de Bass en août 2000 (consolidée depuis septembre 2000)
Le 14 juin 2000, Interbrew a annoncé l'acquisition des activités brassicoles de Bass Plc. La transaction a été finalisée le 24 août 2000 suite au renvoi par l'Union Européenne de l'acquisition aux autorités de la concurrence britannique. Les activités de la brasserie Bass comprennent les opérations distinctes suivantes :
- Le second brasseur britannique avec comme marques principales Carling et Tennents,
- Une activité d'export avec les USA comme marché principal et
- Une activité de brasserie en République Tchèque.

Acquisition de Rogan en décembre 2000 (consolidée depuis décembre 2000)
Le 1er décembre 2000, le Groupe a acquis Rogan, une société détenant des activités brassicoles en Ukraine. Avant sa vente au Groupe, Rogan était la seconde plus grande brasserie en Ukraine avec une marque de grande notoriété (Rogan). Elle est établie à Kharkiv.

Vente des Blue Jays en décembre 2000
En décembre 2000, nous avons vendu notre participation dans les Toronto Blue Jays.

EVENEMENT IMPORTANT APRES LE 31 DECEMBRE 2000

Le 3 janvier 2001, le Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni au Commerce et à l'Industrie (U.K. Secretary of State) a refusé à Interbrew le droit de fusionner les activités de brasserie de Bass Brewing Ltd. et de Whitbread Beer Company. Il a également décidé qu'Interbrew devrait se défaire des activités de Bass Brewers au Royaume-Uni. Le 2 février 2001, Interbrew a introduit, au Royaume-Uni, une requête en revision judiciaire de cette décision, auprès de la High Court of Justice Administrative Court.

MARCHES MATURES ET MARCHES EMERGENTS

Les sociétés que nous avons acquises dans les marchés émergents génèrent, dans leur ensemble, un chiffre d'affaires net par hectolitre et des marges d'exploitation moins élevés. La répartition des volumes entre les marchés matures et marchés émergents était de respectivement de 67 % et 33 % en 1998, et de 57 % et 43 % en 1999. Le ratio est resté stable en 2000 par rapport à 1999, le volume des acquisitions britanniques étant compensé par la hausse des volumes sur les marchés émergents. Les chiffres relatifs aux marchés émergents incluent 30 % des volumes de FEMSA Mexique, pourcentage correspondant à notre participation.

Impact des devises étrangères

L'évolution des taux de change des devises étrangères a un impact important sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans le cadre de nos activités, les devises les plus importantes sont le dollar canadien, le dollar américain, le won sud-coréen, le peso mexicain et, depuis les acquisitions au Royaume-Uni, la livre sterling. En 2000, la répartition par devises de notre chiffre d'affaires net a été la suivante : le dollar canadien pour 21.1 % du total, le dollar US pour 8.8 %, le won sud-coréen pour 9.3 % et la livre sterling pour 28.0 %. Le bénéfice d'exploitation en dollar canadien, qui représente 40.7 % de notre bénéfice d'exploitation de 2000, a généré un important impact de change. Les impacts de la conversion des devises sur nos résultats nets d'exploitation sont généralement atténués par le fait que nous engageons la grande majorité de nos dépenses d'exploitation dans les pays où nous opérons et où nous obtenons généralement des financements dans les devises locales.

En raison de notre important intérêt minoritaire dans FEMSA Cerveza, nos bénéfices libellés en pesos mexicains ont représenté, en 2000, 16.5 % de notre bénéfice net (part du Groupe) avant amortissement exceptionnel du goodwill de Bass.

Données financières clés

Le "chiffre d'affaires net" présenté équivaut au chiffre d'affaires moins les accises. Il représente la plus grande partie du revenu d'exploitation. Dans de nombreux pays, les accises constituent une grande partie du coût de la bière facturée à nos clients. Le tableau ci-dessous présente les éléments composant nos revenus d'exploitation nets et nos charges d'exploitation ainsi que certaines autres données.

	Exercices clôturés le 31 décembre		
	1998	1999	2000
	(€ en millions)		
Chiffre d'affaires	3,478.5	4,346.4	7,999.6
Droits d'accises	(763.5)	(1,102.6)	(2,343.0)
Chiffre d'affaires net	2,715.0	3,243.8	5,656.6
Autres (1)	4.0	9.3	(10.3)
Autres revenus d'exploitation	116.8	144.4	177.5
Revenu d'exploitation net	**2,835.8**	**3,397.5**	**5,823.8**
Charges d'exploitation nettes	2,452.8	2,978.7	5,179.4
Matières premières, approvisionnements et produits finis (hors accises)	799.0	1,014.7	1,937.7
Services et biens divers	761.6	910.0	1,541.4
Rémunérations, charges sociales et pensions	581.6	635.9	1,010.0
Amortissements et réductions de valeur	237.0	303.2	482.2
Autres (2)	73.6	114.9	208.1
Bénéfice d'exploitation	**383.0**	**418.8**	**644.4**
Autres données :			
EBITDA	**650.9**	**755.7**	**1,198.5**
ROIC (3)	**12.6 %**	**10.4 %**	**11.7 %**

(1) Comprend les variations (augmentation, diminution) des en-cours de fabrication, des produits finis, des commandes en-cours d'exécution et des charges d'exploitation activées.
(2) Comprend les réductions de valeur sur stocks et débiteurs douteux, les réductions de provisions pour engagements et charges, d'autres charges d'exploitation et l'amortissement du goodwill.
(3) Profit opérationnel (EBIT) sur les actifs nets amortissement du goodwill inclus.

Le tableau ci-dessous présente certaines rubriques clés du compte de résultats, exprimées en pourcentage des produits d'exploitation nets.

	Exercices clôturés le 31 décembre		
	1998	1999	2000
Produits d'exploitation nets	100.0 %	100.0 %	100.0 %
Charges d'exploitation (hors droits d'accises)	86.5	87.7	88.9
Matières premières, approvisionnements et produits finis (hors droits d'accises)	28.2	29.9	33.3
Services et biens divers	26.9	26.8	26.5
Rémunérations, charges sociales et pensions	20.5	18.7	17.3
Amortissements et réductions de valeur (y compris amortissement du goodwill)	9.4	9.9	9.5
Bénéfice d'exploitation	**13.5**	**12.3**	**11.1**
Bénéfice de l'exercice avant impôts, produits financiers et intérêts minoritaires (1)	9.1	7.7	4.5
Bénéfice après impôts des entreprises consolidées (1)	5.8	5.0	4.2
Bénéfice net (part du Groupe) (1)	6.7	6.8	5.6

(1) Avant l'amortissement exceptionnel du goodwill de Bass de € 1,234.7 millions.

Performance financière du Groupe

Comparaison 2000 - 1999

Produits d'exploitation

Notre chiffre d'affaires net a augmenté de € 2,412.8 millions, soit 74.4 %, passant de € 3,243.8 millions en 1999 à € 5,656.6 millions en 2000. De cette augmentation, € 1,924.5 millions sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2000 et au fait que les comptes 2000 contiennent douze mois d'activité des entreprises acquises en 1999. En outre, € 306.0 millions sont attribuables aux variations des taux de change et € 182.3 millions, soit 5.6 %, à la croissance interne résultant de la hausse du volume de nos ventes et de la hausse des prix principalement en Amérique, en Corée et en Russie.

Charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation (hors droits d'accises) ont augmenté de € 2,200.7 millions, soit 73.9 %, passant de € 2,978.7 millions (87.7 % des produits d'exploitation nets) en 1999 à € 5,179.4 millions (88.9 %) en 2000. La part des matières premières et consommables dans les produits nets est passée de 29.9 % en 1999 à 33.3 % en 2000. Ceci résulte de trois facteurs : l'importance croissante des marchés émergents, ces marchés devant importer la plupart de leurs matières premières, l'incorporation du Royaume-Uni qui a un pourcentage plus élevé de coût des matières premières et consommables et une augmentation générale des prix des matières premières. En pourcentage des produits d'exploitation nets, les coûts de marketing ont augmenté, tandis que les autres services et biens d'exploitation ont diminué. Les rémunérations et avantages sociaux exprimés en pourcentage des revenus d'exploitation nets ont continué à décroître du fait de l'importance croissante des marchés émergents dans notre portefeuille. Les amortissements et réductions de valeur exprimés en pourcentage des revenus d'exploitation nets ont diminué suite à l'incorporation des sociétés britanniques, la charge d'amortissement plus faible au Royaume-Uni compensant davantage les charges d'amortissement plus élevées dans les marchés émergents, principalement en Europe de l'Est.

EBITDA (bénéfice d'exploitation avant amortissements)

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements a augmenté de € 442.8 millions, soit 58.6 %, passant de € 755.7 millions (22.2 % des produits d'exploitation nets) à € 1,198.5 millions (20.6 %). Cette augmentation peut être attribuée à concurrence de € 296.2 millions aux acquisitions effectuées en 2000 et au fait que les comptes 2000 contiennent 12 mois d'activité des entreprises acquises en 1999. De plus, € 70.7 millions sont attribuables aux variations des taux de change, et € 75.9 millions ou 10.0 % à la croissance interne. Les facteurs de cette croissance sont les mêmes que pour le bénéfice d'exploitation (voir ci-dessous).

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de € 225.6 millions, soit 53.9 %, passant de € 418.8 millions (12.3 % des produits d'exploitation nets) en 1999 à € 644.4 millions (11.1 %) en 2000. Cette augmentation peut être attribuée à concurrence de € 147.4 millions aux acquisitions effectuées en 2000 et au fait que les comptes 2000 contiennent 12 mois d'activité des entreprises acquises en 1999. En outre, € 37.4 millions sont attribuables aux variations des taux de change et € 40.8 millions, soit 9.7 %, à la croissance interne, qui résulte de volumes plus élevés et de l'augmentation des prix, en particulier en Amérique, en Europe de l'Ouest, en Corée et en Europe de l'Est.

Produits (charges) financiers nets

Les produits (charges) financiers nets se sont élevés à € (112.3) millions en 1999 et à € (293.1) millions en 2000. Les charges financières nettes ont augmenté suite à l'ampleur des acquisitions effectuées en 2000. Durant l'année 2000, la dette ayant servi à financer l'acquisition de la brasserie Cass a eu un impact sur les charges financières pendant 12 mois contre seulement un mois en 1999. De plus, les deux acquisitions britanniques ont été financées par emprunts entraînant des charges d'intérêts plus élevées en 2000. Des intérêts ont été payés sur l'emprunt Whitbread (€ 630.5 millions payés) depuis le 25 mai et sur l'emprunt Bass (€ 3,753.7 millions payés) depuis le 22 août.

En décembre, Interbrew a réalisé une introduction en bourse qui a généré un encaissement brut de € 3,204.8 millions (incluant l'option de surallocation "green shoe option"). Cette rentrée d'argent n'a influencé les charges financières nettes que de manière marginale pour l'année 2000 (moins d'un mois).

Produits (charges) exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se sont élevés à € (43.3) millions en 1999 et € (1,325.2) millions en 2000. Les principaux éléments inclus dans les chiffres 1999 étaient des provisions pour risques et charges exceptionnels de € (58.9) millions, comprenant les provisions relatives à l'investigation en cours de la Commission Européenne et d'autres charges exceptionnelles s'élévant à € (9.9) millions et relatives à des projets de restructuration, des provisions pour litiges et des provisions relatives à des actifs détenus pour la vente, compensées par les plus-values sur réalisation d'actifs et de participations financières de € 16.6 millions. Les principaux éléments inclus dans les chiffres 2000 étaient l'amortissement du goodwill de € (1,234.7) millions suite à la vente forcée de Bass, la prise en charge de tous les coûts d'introduction en bourse de € (117.4) millions et à des amortissements exceptionnels de € (92.9) millions dus à l'amortissement de capacités de production excédentaires en Chine et en Corée et à la fermeture planifiée de nos malteries en Belgique. Les produits exceptionnels incluent € 113.4 millions réalisés sur la vente de nos actions propres, € 25.4 millions sur la vente de notre participation dans Spadel et € 10.4 millions de reprise de la provision pour obligations liées à des transactions italiennes passées.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts (courants et différés) s'élevaient à € 93.4 millions en 1999 et à € 16.3 millions en 2000, soit respectivement 35.5 % et 6.3 % du bénéfice de l'exercice avant impôts, résultat des sociétés mises en équivalence et participations minoritaires, et avant l'amortissement exceptionnel du goodwill relatif à Bass. La baisse de notre taux d'imposition effectif résulte de la comptabilisation à l'actif du bilan de € 119.3 millions d'impôts différés (contre € 8.3 millions en 1999) principalement dus aux charges de l'introduction en bourse, à la restructuration et aux autres provisions et ajustements de valorisation des actifs immobilisés. Il est important de noter que la provision de € 1,234.7 millions pour la vente de Bass n'a pas d'impact sur les impôts car cette provision n'est pas déductible fiscalement. Nous n'avons pas non plus enregistré d'impôts différés actifs sur les pertes d'Oriental Breweries, notre joint-venture sud-coréenne.

Quote-part dans le bénéfice des entreprises mises en équivalence

La quote-part du Groupe dans le bénéfice des entreprises mises en équivalence était de € 60.5 millions en 1999 et € 59.6 millions en 2000. Suite à la vente de notre participation minoritaire dans Spadel, FEMSA Cerveza représente la plus grande partie du résultat des sociétés mises en équivalence. En 2000, FEMSA Cerveza a présenté des résultats nets stables et des résultats d'exploitation comparables à ceux de 1999 et ce, malgré les mauvaises conditions climatiques et au fait que, contrairement à l'année précédente, la clientèle n'a pas surstocké en fin d'année puisqu' aucune augmentation de prix n'a été annoncée pour janvier 2001. Pour 2000, notre part dans le bénéfice des entreprises liées inclut aussi, à concurrence de € 6.2 millions, la contribution de nos parts minoritaires dans Tradeteam et Grolsch, acquises via Bass.

Bénéfice (perte) net (part du Groupe)

Le bénéfice net (part du Groupe) s'élevait à € 230.3 millions en 1999 et la perte nette (part du Groupe) s'élevait à € (910.1) millions en 2000. Hors amortissement exceptionnel du goodwill relatif à Bass, le bénéfice net (part du Groupe) s'élevait à € 324.6 millions en 2000, ce qui représente une progression de 40.9 %.

COMPARAISON 1999 - 1998

Produits d'exploitation

Notre chiffre d'affaires net a augmenté de € 528.8 millions, soit 19.5 %, progressant de € 2,715.0 millions en 1998 à € 3,243.8 millions en 1999. Selon nos estimations, € 339.6 millions de cette progression sont attribuables aux acquisitions effectuées en 1999 et au fait que les comptes 1999 contiennent 12 mois d'activité des entreprises acquises en 1998, € 49.2 millions aux fluctuations des taux de change et € 140.0 millions, à la croissance interne résultant de la hausse du volume de nos ventes et de la hausse des prix principalement en Amérique du Nord. Les autres produits d'exploitation ont progressé de € 27.6 millions, soit 23.6 %, passant de € 116.8 millions en 1998 à € 144.4 millions en 1999, cette hausse résultant principalement de nos nouvelles acquisitions. La progression du chiffre d'affaires (droits d'accises inclus) a été plus rapide que celle du chiffre d'affaires net, principalement suite à l'acquisition de notre filiale en Corée du Sud où les droits d'accises sont particulièrement élevés.

Charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation (hors droits d'accises) ont augmenté de € 525.9 millions, soit 21.4 %, progressant de € 2,452.8 millions (86.5 % des produits d'exploitation nets) en 1998 à € 2,978.7 millions (87.7 %) en 1999. La part des matières premières, approvisionnements et produits finis (hors droits d'accises) dans les produits nets d'exploitation est passée de 28.2 % en 1998 à 29.9 % en 1999 en raison de l'importance croissante des activités dans les marchés émergents. La part des services et biens divers dans les produits nets d'exploitation est passée de 26.9 % en 1998 à 26.8 % en 1999.

Exprimés en pourcentage des produits nets d'exploitation, les frais de marketing ont augmenté dans toutes les zones afin d'accroître la notoriété des marques, tandis que les autres charges ont diminué. La part des rémunérations, charges sociales et pensions dans les produits d'exploitation nets est passée de 20.5 % en 1998 à 18.7 % en 1999, en raison de l'importance croissante des marchés émergents où les besoins en personnel sont supérieurs pour un niveau donné de chiffre d'affaires mais où les rémunérations totales sont moindres en raison des barèmes salariaux et de pension inférieurs . Les amortissements et réductions de valeur (y compris l'amortissement du goodwill) ont augmenté de € 69.0 millions, soit 25.8 %, passant de € 267.9 millions en 1998 à € 336.9 millions en 1999, essentiellement en raison de l'intégration de la Corée du Sud pour l'ensemble de l'exercice et de la première consolidation de Sun Interbrew en 1999.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de € 35.8 millions, soit 9.3 %, progressant de € 383.0 millions (13.5 % des produits nets d'exploitation) en 1998 à € 418.8 millions (12.3 % des produits nets d'exploitation) en 1999. Cette croissance peut être attribuée à concurrence de € 9.4 millions aux acquisitions effectuées en 1999 ou à l'impact correspondant à un exercice complet des entreprises acquises en 1998 et € 5.8 millions aux fluctuations des taux de change, les € 20.6 millions restants résultant de la croissance des volumes de vente et des prix, principalement en Amérique du Nord compensée par la hausse de certaines de nos charges. Le recul du bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des produits nets d'exploitation résulte principalement de l'intégration d'acquisitions importantes effectuées dans les marchés émergents, de coûts de commercialisation accrus en Amérique du Nord et d'une rentabilité réduite en Europe centrale en raison des frais d'intégration, des conséquences sur les prix de la diminution du revenu moyen par habitant et des variations des taux de change.

Produits (charges) financiers nets

Les produits (charges) financiers nets se sont élevés à € (103.3) millions en 1998 et à € (112.3) millions en 1999. Les charges financières nettes se sont avérées plus élevées en 1999 qu'en 1998 du fait que nous avons supporté la dette liée à l'acquisition sud-coréenne sur l'ensemble de l'année 1999 contre quatre mois seulement en 1998. L'emprunt supplémentaire contracté pour financer l'acquisition des brasseries Cass n'a eu qu'un léger impact sur les charges financières nettes de 1999 dans la mesure où cette transaction n'a eu lieu qu'en décembre. En 2000, ce poste reflétera le coût du financement de l'acquisition des brasseries Cass et Oriental et aussi, pour une plus petite partie de l'année, l'acquisition des activités U.K.
Les profits et pertes de change constituent une part importante des autres charges financières. En 1999, les profits de change se sont élevés à € 66.5 millions et les pertes de change ont atteint € 61.4 millions, soit un profit de change net de € 5.1 millions à comparer à une perte de change nette de € 11.2 millions en 1998.

Produits (charges) exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se sont élevés à € (21.1) millions en 1998 et € (43.3) millions en 1999. Les principaux facteurs en 1998 ont été les provisions pour risques et charges exceptionnels de € (13.3) millions et les autres charges exceptionnelles de € (28.8) millions liées principalement aux frais de restructuration et aux provisions pour actifs détenus et destinés à la vente, compensées par les plus-values de € 18.7 millions sur réalisation d'actifs immobilisés.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts de 1998 s'élevaient à € 93.7 millions et € 93.4 millions en 1999, soit respectivement 36.2 % et 35.5 % du bénéfice de l'exercice avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence et participations minoritaires. Le recul de notre taux d'imposition effectif était le fruit de remboursements effectués par les autorités fiscales dans le cadre de litiges sur des exercices antérieurs, recul partiellement compensé par une hausse significative des charges non déductibles, plus particulièrement en Russie. Nous n'avons pas comptabilisé d'impôts différés à l'actif du bilan pour les pertes supportées par Oriental Breweries, notre joint-venture sud-coréenne, tant pour 1998 que pour 1999.

Quote-part dans le bénéfice des entreprises liées

La quote-part dans le bénéfice des entreprises liées était de € 30.3 millions en 1998 et € 60.5 millions en 1999. De cette augmentation, € 29.1 millions résultaient de notre participation dans FEMSA Cerveza. D'excellentes performances d'exploitation y ont contribué à raison de € 16.8 millions, le renforcement du peso mexicain par rapport à l'euro a contribué à concurrence de € 9.8 millions et la hausse de notre participation de 22 à 30 % a contribué à raison de € 2.5 millions. Le chiffre d'affaires net de FEMSA Cerveza a progressé de Ps. 14.9 milliards (€ 1.9 milliards) en 1998 à Ps. 16.0 milliards (€ 2.0 milliards) en 1999.

FEMSA Cerveza étant consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, son chiffre d'affaires ne figure pas dans les comptes consolidés d'Interbrew. FEMSA Cerveza établit ses comptes selon les principes comptables généralement admis au Mexique. FEMSA Cerveza a adapté ses chiffres de 1998 pour tenir compte de l'inflation.

Bénéfice net (part du Groupe)

Le bénéfice net (part du Groupe) était de € 190.1 millions en 1998 et € 230.3 millions en 1999. Les augmentations du bénéfice net des sociétés consolidées sur base d'un périmètre comparable ont été partiellement compensées par des pertes nettes dans les nouvelles acquisitions.

Activités opérationnelles par zone

Le tableau ci-dessous présente nos ventes en volume au niveau mondial par zone et par pays. Les volumes incluent des boissons autres que des bières mais ces volumes sont peu importants. Les volumes totaux n'incluent pas seulement des marques que nous possédons ou des licences, mais aussi des marques de tiers que nous brassons comme sous-traitant et des produits de tiers que nous vendons à travers notre réseau de distribution, particulièrement en Europe de l'Ouest et au Royaume-Uni. Les volumes pour l'Europe de l'Ouest incluent également les exportations vers des pays où nous n'exploitons pas de brasserie, ainsi que des marques Interbrew brassées sous licence par des tiers. Les volumes pour le Royaume-Uni incluent les volumes vendus sous licence par Whitbread avant son acquisition et les volumes totaux depuis l'acquisition. Nous présentons également notre quote-part (calculée sur base de notre participation) dans les volumes brassés par notre société liée mexicaine, exception faite de la bière mexicaine importée et vendue au Canada et aux Etats-Unis par Labatt et Labatt USA.

VOLUME DE VENTES INTERBREW AU NIVEAU MONDIAL
(en millions d'hectolitres)

	1998	1999	2000
Europe de l'Ouest (1)	**13.5**	**14.4**	**14.8**
Belgique	6.5	6.6	6.5
Pays-Bas	2.5	2.6	2.6
France	2.4	2.6	2.7
Luxembourg	0.0	0.2	0.3
Licences	0.2	0.3	0.4
Export	1.9	2.1	2.3
UK (2)	**3.3**	**3.7**	**14.8**
Licences (3)	3.3	3.7	1.4
Whitbread et Bass	-	-	13.4
Amérique	**13.3**	**13.7**	**14.2**
Canada	9.0	9.0	9.0
USA	3.8	4.2	4.6
Cuba	0.5	0.5	0.6
Marchés émergents	**8.5**	**17.2**	**26.0**
Europe centrale	*5.7*	*6.8*	*8.0*
Hongrie	1.9	2.0	2.1
Bulgarie	1.1	1.6	1.4
Croatie	1.3	1.4	1.6
Roumanie	0.9	1.2	1.4
Monténégro	0.5	0.6	0.6
Bosnie	-	-	0.1
République Tchèque	-	-	0.8
Europe de l'Est	*0.6*	*4.5*	*9.9*
Russie	0.0	3.7	7.9
Ukraine	0.6	0.8	2.0
Asie Pacifique (4)	*2.2*	*5.9*	*8.1*
Corée du Sud	1.6	5.3	7.7
Chine	0.6	0.6	0.4
Total (excepté Mexique)	**38.6**	**49.0**	**69.8**
Mexique	6.5	6.7	6.6
TOTAL	**45.1**	**55.7**	**76.4**

(1) Y compris sous-traitance/Produits commerciaux : 2.8 Mio Hl en 1998; 2.9 Mio Hl en 1999; 2.9 Mio Hl en 2000
(2) Y compris sous-traitance/Produits commerciaux : 3.9 Mio Hl en 2000
(3) Volumes des licences des marques d'Interbrew vendues par Whitbread avant l'acquisition
(4) Y compris sous-traitance/Produits commerciaux : 0.3 Mio Hl en 1999; 0.3 Mio Hl en 2000

Les paragraphes qui suivent présentent et commentent le chiffre d'affaires net, l'EBITDA et le bénéfice d'exploitation de nos activités en Amérique du Nord, en Europe de l'Ouest, au Royaume-Uni et dans les marchés émergents pour la période 1998 – 2000. Les montants mentionnés et expliqués ci-dessous ne reflètent pas les activités des sociétés holdings. Pour les années 1998, 1999 et 2000, les sociétés holdings représentaient respectivement € (9.1), € (21.6), € (9.7) millions dans l'EBITDA, et respectivement € (11.7), € (15.3), € (16.4) dans les résultats d'exploitation.

AMERIQUE

Le tableau suivant présente les statistiques financières clés pour l'Amérique pour chacune des trois dernières années.

	1998	1999	2000	Evolution 1998/1999	1999/2000
	(€ en millions)			%	%
Chiffre d'affaires net	1,263.0	1,357.3	1,689.3	7.5	24.5
EBITDA	307.5	323.6	412.2	5.2	27.4
Bénéfice d'exploitation	201.5	210.3	279.6	4.4	33.0
ROIC (*)	13 %	11.6 %	15.5 %	-	-
ROIC (exceptée la part FEMSA)	18.2 %	17.9 %	23.1 %	-	-

(*) Le ROIC inclut le capital investi pour la part minoritaire dans FEMSA Cerveza, mais n'inclut pas notre quote-part dans le bénéfice d'exploitation de cette société.

Comparaison 2000 - 1999

Des € 332.0 millions de hausse du chiffre d'affaires net, € 237.6 millions sont attribuables aux fluctuations des taux de change suite à la faiblesse de l'euro par rapport au USD et au CAD. Les € 94.3 millions de hausse restants sont attribuables à notre croissance interne résultant principalement de l'accroissement du volume aux USA et des augmentations de prix au Canada et aux USA. Une variation de € (1.9) millions dans le chiffre d'affaires net est due à notre retrait de la République Dominicaine en 1999.

Des € 69.3 millions de hausse du bénéfice d'exploitation, € 37.7 millions sont attribuables aux fluctuations des taux de change et € 31.6 millions à notre croissance interne, due pour l'essentiel à la hausse des volumes et des prix, partiellement réinvestis dans les marchés sous forme de support marketing accru pour les marques.

Comparaison 1999 - 1998

Des € 94.3 millions de hausse du chiffre d'affaires net, € 33.9 millions sont attribuables aux fluctuations des taux de change, particulièrement dans le chef du dollar canadien et, dans une moindre mesure, du dollar américain. Nous estimons que les € 60.4 millions de hausse restants sont attribuables à notre croissance interne résultant de l'amélioration des volumes et des prix. Des € 8.8 millions de hausse du bénéfice d'exploitation, € 4.9 millions sont attribuables aux fluctuations des taux de change et € 3.9 millions à notre croissance interne, résultant pour l'essentiel des hausses en volumes et en prix. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une hausse des charges d'exploitation.

EUROPE DE L'OUEST

Le tableau suivant présente les statistiques financières clés pour l'Europe de l'Ouest pour chacune des trois dernières années.

	1998	1999	2000	Evolution 1998/1999	1999/2000
	(€ en millions)			%	%
Chiffre d'affaires	1,126.1	1,200.7	1,240.3	6.6	3.3
EBITDA	274.8	293.7	319.1	6.9	8.6
Bénéfice d'exploitation	150.6	162.1	179.9	7.6	11.0
ROIC	25.8 %	25.1 %	34.3 %	-	-

Comparaison 2000 - 1999

Les € 39.6 millions de progression du chiffre d'affaires net sont principalement attribuables à des augmentations de prix et partiellement à des croissances en volume, particulièrement en France où nous continuons à acquérir des sociétés de distribution dans le but de renforcer notre position.

L'augmentation de € 17.8 millions du bénéfice d'exploitation reflète d'une part l'impact négatif de la perte de € 12.7 millions de revenus de licences au Royaume-Uni et d'autre part, une croissance interne de € 30.6 millions, soit 18.9 %. Cette croissance interne est due à l'évolution des prix et volumes mentionnée ci-dessus et également au programme de réduction des coûts.

Comparaison 1999 - 1998

Des € 74.6 millions de progression du chiffre d'affaires net, € 50.8 millions sont attribuables à la consolidation pour la première fois de nos filiales luxembourgeoises ainsi qu'à l'acquisition de sociétés de distribution et € 23.9 millions à notre croissance interne. l'impact des hausses de volumes étant plus important que les baisses de prix. Les fluctuations de change négatives ont compensé ces montants à concurrence de € 0.1 million.

Des € 11.5 millions de hausse du bénéfice d'exploitation, € 5.7 millions sont attribuables à la consolidation pour la première fois de nos filiales luxembourgeoises ainsi qu'à l'acquisition de sociétés de distribution et € 5.8 millions à notre croissance interne, due pour l'essentiel à une hausse des volumes.

ROYAUME-UNI

Le tableau suivant présente les statistiques financières clés pour les activités au Royaume-Uni acquises en 2000.

	1998	1999	2000
		(€ en millions)	
Chiffre d'affaires net	N/A	N/A	1,585.3
EBITDA	N/A	N/A	196.2
Bénéfice d'exploitation	N/A	N/A	94.6
ROIC	N/A	N/A	8.9%

La zone du Royaume-Uni (nouvelle dans notre périmètre de consolidation) couvre les activités Whitbread pour 7 mois et les activités Bass pour 4 mois. Sur une base comparable (pro forma), le chiffre d'affaires net a augmenté suite à une augmentation des volumes (principalement Stella Artois) et de certains prix. Le bénéfice d'exploitation des activités Whitbread a augmenté, sur une base comparable (pro forma), suite à un accroissement des ventes de Stella Artois. Celui des activités Bass est resté stable, la croissance du volume dans le "off trade" étant compensée par une réduction du volume dans le secteur horeca "on trade".

MARCHES EMERGENTS

Le tableau suivant présente les statistiques financières clés pour les marchés émergents pour chacune des trois dernières années.

				Evolution	
	1998	1999	2000	1998/1999	1999/2000
		(€ in millions)		%	%
Chiffre d'affaires net	325.9	685.8	1,141.8	110.4	66.5
EBITDA	77.7	160.0	280.7	105.9	75.5
Bénéfice d'exploitation	42.6	61.7	106.7	44.8	72.9
ROIC	5.1%	3.8%	6.6%	-	-

Comparaison 2000 - 1999

Des € 456.0 millions de hausse du chiffre d'affaires net, € 339.9 millions sont attribuables aux acquisitions effectuées en 2000 ou à l'impact de l'intégration des douze mois d'activités des acquisitions effectuées en 1999. Un montant de € 68.4 millions est attribuable aux fluctuations des taux de change et € 47.6 millions à notre croissance interne, résultant principalement des augmentations de volumes et de prix. En 2000, nous avons consolidé une année complète de l'activité Cass (un mois en 1999), une année complète de Sun Interbrew (6 mois Sun Interbrew et 2 mois Klin en 1999) et 4 mois de l'activité tchèque acquise en août 2000 via Bass.

La hausse de € 45.0 millions du bénéfice d'exploitation est attribuable aux facteurs suivants : € 27.0 millions aux acquisitions effectuées en 1999 et 2000, € (0.4) million aux fluctuations des taux de change et € 18.4 millions à notre croissance interne. Les marchés de l'Europe de l'Est et de l'Asie ont en effet enregistré une progression tant des volumes vendus que des prix.

Comparaison 1999 - 1998

Des € 359.9 millions de hausse du chiffre d'affaires net, € 288.8 millions sont attribuables aux acquisitions effectuées en 1999 ou à l'impact de l'intégration des douze mois d'activités des acquisitions effectuées en 1998, € 15.4 millions sont attribuables aux fluctuations des taux de change et € 55.7 millions à notre croissance interne, résultant principalement de la progression des volumes.

Des € 19.1 millions de hausse du bénéfice d'exploitation, € 3.7 millions sont attribuables aux acquisitions effectuées en 1999 ou à l'impact de l'intégration des douze mois d'activités des acquisitions effectuées en 1998, € 0.9 million aux fluctuations des taux de change et € 14.5 millions à la progression des volumes.

Situation et ressources financières du Groupe

Nous avons généralement financé nos besoins en fonds de roulement et nos investissements grâce au produit de nos activités. De temps à autre, nous avons toutefois financé de grandes acquisitions à l'aide d'emprunts bancaires. Notre expansion sur les marchés émergents a non seulement nécessité l'acquisition d'actifs brassicoles et la constitution de partenariats avec des partenaires locaux, mais aussi la planification d'investissements substantiels destinés à améliorer la qualité des produits et à augmenter les capacités. Le cash-flow d'exploitation des marchés matures nous a généralement permis de financer ces investissements sur les marchés émergents. L'introduction en bourse et notre présence sur le marché des capitaux faciliteront l'utilisation des fonds propres pour financer les futures acquisitions, nous rendant moins tributaires du financement par l'endettement. En 2000, nous avons utilisé notre cash-flow disponible pour réduire la dette née du financement des acquisitions britanniques.

CASH- FLOWS

Notre cash-flow opérationnel s'élevait à € 522.9 millions en 1999 et à € 715.3 millions en 2000. L'augmentation reflète la croissance des bénéfices avant amortissements et avant la non-réception des plus-values sur ventes d'actifs immobilisés et les mouvements des impôts différés. Les liquidités utilisées par nos investissements (actifs immobilisés et participations) et l'accroissement des dépôts à terme s'élèvent à € (583.6) millions en 1999 et à € (5,392.3) millions en 2000 comme décrit de manière plus détaillée ci-dessous. La cession d'actifs et de participation ainsi que les remboursements par des tiers de prêts qui leur avaient été accordés ont généré des liquidités s'élevant à € 186.6 millions en 1999 et à € 409.5 millions en 2000. Les liquidités générées par (utilisées par) les activités de financement de 2000 incluent les résultats de l'introduction en bourse réalisée en décembre 2000, la hausse de la dette utilisée pour le financement des acquisitions et finalement, le paiement du dividende à nos actionnaires. Les dividendes ont augmenté suite à l'introduction en bourse étant donné l'augmentation significative du nombre d'actions pour lesquelles un dividende est payé.

IMMOBILISATIONS ET INVESTISSEMENTS

Les immobilisations représentent l'acquisition d'actifs destinés soit directement à la fabrication de la bière, soit à la chaîne de distribution, soit à un rôle administratif ou de support. Les investissements consistent en des acquisitions de tout ou partie d'une autre entreprise.

Nous avons dépensé € 289.7 millions en 1999 et € 487.0 millions en 2000 pour l'acquisition d'immobilisations. Cette augmentation est expliquée par des investissements destinés à accroître la qualité des produits et la capacité de production dans nos filiales de l'Europe de l'Est ainsi que par l'impact de nos nouvelles acquisitions. Approximativement 70% de nos immobilisations visaient à l'amélioration de nos équipements de production et/ou l'achat d'emballages consignés tandis que 20 % étaient utilisés pour les équipements commerciaux et logistiques, principalement des investissements réalisés dans nos équipements logistiques primaires et secondaires ainsi que des matériaux pour les points de vente de nos activités commerciales. Enfin, 10 % étaient utilisés pour l'amélioration des capacités administratives et pour l'achat de logiciels et d'autres actifs incorporels.

Nous avons dépensé € 301.0 millions en 1999 et € 4,511.2 millions en 2000 pour l'acquisition de nouvelles activités. Nos principaux investissements de 1999 incluaient Sun Interbrew et Cass. Les principaux investissements de 2000 incluaient Whitbread et Bass au Royaume-Uni et Rogan en Ukraine.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Notre dette financière nette (dettes à long et court terme moins les liquidités et les dépôts) au 31 décembre 2000 était de € 2,930.2 millions contre € 2,060.8 millions au 31 décembre 1999. Cette augmentation reflète principalement d'une part les € 4,511.2 millions nécessaires pour financer les acquisitions de Whitbread et Bass au Royaume-Uni et Rogan en Ukraine, et d'autre part les € 3,204.8 millions bruts provenant de l'introduction en bourse en décembre 2000.

LES FONDS PROPRES

Les fonds propres consolidés (part du Groupe) s'élèvent à € 3,900.2 millions, soit une augmentation de € 2,364.1 millions par rapport à 1999. Les revenus bruts de l'introduction en bourse ont augmenté les fonds propres de € 3,204.8 millions, tandis que l'amortissement exceptionnel du goodwill de Bass les a réduits de € 1,234.7 millions. En outre, les fonds propres ont été augmentés par le résultat net (part du Groupe), avant l'amortissement exceptionnel du goodwill de Bass et l'augmentation des écarts de conversion cumulés et ont été réduits par le dividende payé.

Gestion des risques du marché

Les principales catégories de risques de marché auxquels nous sommes confrontés sont les changements en matière de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières. Notre comité de gestion des risques, qui est composé de notre Chief Financial Officer et de notre Executive Vice-President for Planning and Controlling, de notre directeur de l'audit interne et d'autres cadres dirigeants, se réunit au minimum tous les six mois et est chargé de vérifier les résultats de notre évaluation des risques, d'approuver les stratégies de gestion des risques, de contrôler le respect de notre politique de gestion des risques et de rapporter à l'Audit Committee. Notre comité de gestion des risques détermine aussi la politique relative à notre structure bilantaire et au placement de nos liquidités à court terme.

RISQUES DE TAUX D'INTERET

Nous cherchons à gérer les risques liés aux taux d'intérêt afin de minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt sur les bénéfices et le cash-flow et d'atteindre un coût de financement réduit sur le long terme tout en restant dans des paramètres de risque acceptables. Notre objectif est de fixer les taux d'intérêt sur au minimum 35% et pas plus de 70% de notre endettement et de couvrir au minimum 45% et pas plus de 80% de notre endettement total sur une durée moyenne pondérée. Pour ce calcul, nous considérons que notre endettement à taux fixe est couvert. Nous couvrons notre portefeuille de façon générale plutôt que sur base individualisée. De temps en temps, la durée moyenne pondérée de nos instruments de couverture peut être inférieure à la durée moyenne pondérée de notre dette totale en raison des conditions de marché. Les instruments que nous utilisons comme couverture des taux d'intérêt comprennent notamment les swaps, les Forward Rate Agreements, les options et les "futures".

RISQUES DE CHANGE

Nous couvrons généralement notre position transactionnelle nette quand les transactions sont certaines. D'ordinaire, nous n'essayons pas de couvrir l'impact des fluctuations de taux de change sur les cash-flows anticipés ou sur notre investissement net dans nos filiales étrangères. Nous ne couvrons pas non plus les transactions pour lesquelles le montant net de l'exposition est minime et pour lesquelles les variations probables des taux n'ont pas d'impact significatif sur les résultats ou le cash-flow ou si le coût de couverture est prohibitif. La couverture de notre exposition aux taux de change sur de nombreux marchés émergents pourrait s'avérer exagérément onéreuse ou impossible lorsque les marchés sont non liquides ou inexistants. Les instruments que nous utilisons pour la couverture des taux de change comprennent des contrats de vente ou achat à terme, des cross-currency basis swaps et des options.

RISQUE DES MATIERES PREMIERES

Les principaux risques concernant les matières premières auxquels est exposée notre organisation ont trait aux prix des produits agricoles tels que l'orge et le houblon. Nous cherchons à minimiser notre exposition à la volatilité des prix de ces matières premières à l'aide de contrats à long terme conclus directement avec nos fournisseurs. Pour les produits qui s'échangent sur des marchés volatils, nous mesurons et couvrons annuellement notre exposition au risque de prix en utilisant une combinaison de contrats à prix fixes, d'options, de futures et d'autres produits dérivés. Nos contrats couvriront toujours un minimum de trois mois et un maximum de dix-huit mois par le biais d'une combinaison de contrats de livraison physique et de couvertures. Nous ne détenons pas de positions à découvert dans les instruments détenus à des fins de transaction. Nous clôturons toujours les couvertures lorsque les contrats physiques sont établis pour la même période.

POLITIQUE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Notre politique d'utilisation des produits dérivés couvre le risque de contrepartie, le risque de liquidité, la volatilité des prix et d'autres matières. Nous avons des limites maximales d'exposition à toute contrepartie donnée, et ne concluons un contrat qu'avec les organismes financiers présentant au minimum un rating de crédit à long terme A ou AA en cas de contrat à plus de cinq ans.
Une majorité des transactions doit porter sur des produits largement échangés pour garantir l'existence d'un marché actif si nous décidons de résilier ou de dissoudre un contrat. Nous utilisons les instruments financiers dérivés uniquement pour couvrir les expositions naturelles aux risques mentionnés ci-dessus dans le cadre des fluctuations des taux d'intérêts, des taux de change et des prix des matières premières. La valeur de marché de ces instruments s'élevait à € 17 .9 millions en date du 31 décembre 2000.
Toute utilisation d'instruments financiers dérivés est soumise à l'approbation de notre département Trésorerie. Nous n'avons pas recours à des transactions dérivées à des fins spéculatives où pour accroître notre résultat.

COMMUNICATION DE GRIEFS DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Le 29 septembre 2000, la Commission européenne a adressé à cinq sociétés, dont Interbrew, une communication de griefs relatifs au marché belge. Dans cette communication de griefs limitée au marché belge, la Commission constate qu'entre 1993 et 1998 Interbrew a été impliquée dans des pratiques concertées de partage de marché, de structures de prix et tarifaires et d'échanges d'informations.

Nous reconnaissons que, ces dernières années, des mesures ont été prises qui étaient incompatibles avec les règles de concurrence de la Commission européenne interdisant les accords restrictifs de concurrence, et nous coopérons de manière complète avec la Commission européenne dans le cadre de ses enquêtes.
Nous avons pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité de nos activités aux règles de concurrence en vigueur.

Etats Financiers

Bilan Consolidé

ACTIF		2000 mio euro	1999 mio euro	1998 mio euro
ACTIFS IMMOBILISES		**7,313.3**	**4,590.5**	**3,352.5**
Immobilisations incorporelles	note 3	58.7	49.4	26.2
Ecarts de consolidation	note 4	2,737.8	1,368.0	1,038.3
Immobilisations corporelles	note 5	3,724.9	2,495.5	1,699.6
Terrains et constructions		1,209.9	859.1	581.9
Installations, machines et outillage		1,889.8	1,271.4	805.2
Mobilier et matériel roulant		350.4	129.9	105.7
Location-financement et droits similaires		34.0	32.4	41.9
Autres immobilisations corporelles		130.4	130.4	123.4
Immobilisations en cours et acomptes versés		110.4	72.3	41.5
Immobilisations financières	note 6	791.9	677.6	588.4
Entreprises mises en équivalence		628.8	534.5	422.3
Participations		628.8	534.5	422.3
Autres entreprises		163.1	143.1	166.1
Participations, actions et parts		135.1	113.2	142.0
Créances		28.0	29.9	24.1
ACTIFS CIRCULANTS		**3,845.4**	**1,662.0**	**1,135.7**
Créances à plus d'un an		741.9	80.9	58.6
Créances commerciales		426.0	52.2	37.7
Autres créances		315.9	28.7	20.9
Stocks et commandes en cours d'exécution		452.0	235.9	164.9
Stocks		452.0	235.9	164.9
Approvisionnements		238.2	130.7	86.0
En-cours de fabrication		66.5	33.7	21.1
Produits finis		71.0	32.7	24.2
Marchandises		74.7	35.6	33.6
Acomptes versés		1.6	3.2	0.0
Créances à un an au plus		1,691.9	811.6	557.5
Créances commerciales		1,317.2	547.1	416.6
Autres créances		374.7	264.5	140.9
Placements de trésorerie		399.6	163.3	194.0
Actions propres	note 7	0.0	34.7	3.3
Autres placements	note 8	399.6	128.6	190.7
Valeurs disponibles		416.6	306.5	116.1
Comptes de régularisation		143.4	63.8	44.6
TOTAL DE L'ACTIF		**11,158.7**	**6,252.5**	**4,488.2**

Bilan Consolidé

PASSIF		2000 mio euro	1999 mio euro	1998 mio euro
CAPITAUX PROPRES		**3,900.2**	**1,536.1**	**1,146.4**
Capital		329.4	252.1	248.4
Capital souscrit	note 9	329.4	252.1	248.4
Primes d'émission	note 9	3,194.9	48.3	40.0
Plus-values de réévaluation		11.3	12.2	13.2
Réserves consolidées	note 10	-24.6	974.5	862.9
Ecarts de conversion	note 11	385.3	248.6	-18.6
Subsides en capital		3.9	0.4	0.5
INTERETS DE TIERS		**416.0**	**454.2**	**153.3**
Intérêts de tiers		416.0	454.2	153.3
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES		**803.6**	**697.0**	**429.2**
Provisions pour risques et charges	note 12	573.7	539.4	342.3
Pensions et obligations similaires		315.6	327.9	146.9
Autres risques et charges		258.1	211.5	195.4
Impôts différés et latences fiscales	note 13	229.9	157.6	86.9
DETTES		**6,038.9**	**3,565.2**	**2,759.3**
Dettes à plus d'un an	note 14	2,924.5	2,110.8	1,740.1
Dettes financières		2,752.7	1,953.0	1,609.5
Emprunts obligataires non subordonnés		21.5	0.3	0.3
Dettes de location-financement et assimilées		18.2	25.1	11.5
Etablissements de crédit		2,687.1	1,926.3	1,597.5
Autres emprunts		25.9	1.3	0.2
Dettes commerciales		0.0	3.1	0.0
Fournisseurs		0.0	3.1	0.0
Autres dettes		171.8	154.7	130.6
Dettes à un an au plus		2,927.7	1,311.9	920.0
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	note 14	835.1	137.1	126.3
Dettes financières		158.4	316.7	246.5
Etablissements de crédit		149.9	298.7	236.6
Autres emprunts		8.5	18.0	9.9
Dettes commerciales		895.6	349.3	251.6
Fournisseurs		895.6	349.3	251.6
Dettes fiscales, salariales et sociales		846.0	360.5	226.6
Impôts		702.7	256.4	135.9
Rémunérations et charges sociales		143.3	104.1	90.7
Autres dettes		192.6	148.3	69.0
Comptes de régularisation		186.7	142.5	99.2
TOTAL DU PASSIF		**11,158.7**	**6,252.5**	**4,488.2**

Compte de résultats consolidé

		2000 mio euro	1999 mio euro	1998 mio euro
VENTES ET PRESTATIONS		**8,166.8**	**4,500.1**	**3,599.3**
Chiffre d'affaires	note 15	7,999.6	4,346.4	3,478.5
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		-18.6	2.2	-2.6
Production immobilisée		8.3	7.1	6.6
Autres produits d'exploitation		177.5	144.4	116.8
COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS		**-7,522.4**	**-4,081.3**	**-3,216.3**
Approvisionnements et marchandises		4,280.7	2,117.3	1,562.5
Achats		4,274.2	2,122.4	1,560.0
Variation des stocks (augmentation -, réduction +)		6.5	-5.1	2.5
Services et biens divers		1,541.4	910.0	761.6
Rémunérations, charges sociales et pensions	note 15	1,010.0	635.9	581.6
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		482.2	303.2	237.0
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +)		23.3	14.6	6.3
Provisions pour risques et charges (utilisations et reprises -)		-29.8	-28.5	-34.7
Autres charges d'exploitation		142.7	95.1	71.1
Amortissements sur écarts de consolidation		71.9	33.7	30.9
BENEFICE D'EXPLOITATION		**644.4**	**418.8**	**383.0**
PRODUITS FINANCIERS		**291.8**	**109.7**	**65.6**
Produits des immobilisations financières		10.0	8.1	4.2
Produits des actifs circulants		19.8	19.3	18.2
Autres produits financiers		262.0	82.3	43.2
CHARGES FINANCIERES		**-584.9**	**-222.0**	**-168.9**
Charges des dettes		282.8	134.2	114.8
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que sur stocks et créances commerciales (dotations +)		0.5	0.1	0.5
Autres charges financières		301.6	87.7	53.6
BENEFICE COURANT, AVANT IMPOTS, DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		**351.3**	**306.5**	**279.7**

Compte de résultats consolidé
suite

		2000 mio euro	1999 mio euro	1998 mio euro
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**160.5**	**30.2**	**22.6**
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		8.8	0.5	0.0
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		10.7	0.6	1.1
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		139.8	16.6	18.7
Autres produits exceptionnels		1.2	12.5	2.8
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**-1,485.7**	**-73.5**	**-43.7**
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		61.9	0.0	0.0
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation		1,241.7	0.0	0.0
Réductions de valeur sur immobilisations financières		0.3	0.5	0.0
Provisions pour risques et charges exceptionnels		49.9	58.9	13.3
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		3.3	4.2	1.6
Autres charges exceptionnelles		128.6	9.9	28.8
RESULTAT DE L'EXERCICE, AVANT IMPOTS, DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		**-973.9**	**263.2**	**258.6**
IMPOTS SUR LE RESULTAT		**-16.3**	**-93.4**	**-93.7**
Impôts		-140.2	-104.0	-66.0
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		4.6	2.3	0.1
Impôts différés	note 15	119.3	8.3	-27.8
RESULTAT DE L'EXERCICE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		**-990.2**	**169.8**	**164.9**
QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		**59.6**	**60.5**	**30.3**
Résultats en bénéfice		59.6	60.5	30.3
RESULTAT CONSOLIDE		**-930.6**	**230.3**	**195.2**
PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT		**-910.1**	**230.3**	**190.1**
PART DES TIERS DANS LE RESULTAT		**-20.5**	**0.0**	**5.1**

Tableau de financement consolidé

		2000 mio euro	1999 mio euro	1998 mio euro
OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat net consolidé - part du Groupe		- 910.1	230.3	190.1
Résultat net consolidé - part des tiers		- 20.5	0.0	5.1
Résultat des sociétés en équivalence, net des dividendes reçus		- 41.6	- 52.2	- 22.6
Plus-values sur cessions d'actifs immobilisés		- 152.0	- 17.7	- 18.7
Moins-values sur cessions d'actifs immobilisés		12.7	5.1	1.6
Dotations aux amortissements		1,857.7	336.9	268.0
Production immobilisée		- 8.3	- 7.1	- 6.6
Réductions de valeur		29.1	29.6	33.0
Dotations aux provisions		9.4	29.8	- 22.5
Impôts différés		- 119.3	- 8.3	27.8
Réintégration des subsides en capital/plus-values de réévaluation		- 0.5	- 0.1	- 0.9
VARIATION DE LA TRESORERIE D'EXPLOITATION		656.6	546.3	454.3
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT ET DIVERS		58.7	- 23.4	- 16.0
RESSOURCES NETTES PROVENANT D'OPERATIONS D'EXPLOITATION	note 16	**715.3**	**522.9**	**438.3**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		487.0	289.7	188.5
Production immobilisée		- 8.3	- 7.1	- 6.0
Acquisitions de participations		4,511.2	301.0	677.7
Nouveaux placements		402.4	0.0	0.0
SOUS-TOTAL DES ACQUISITIONS		5,392.3	583.6	860.2
Ventes d'immobilisations corporelles et incorporelles		61.9	58.2	34.2
Ventes de participations		347.6	2.5	37.2
Remboursements d'anciens prêts		0.0	125.9	93.5
SOUS-TOTAL DES VENTES		409.5	186.6	164.9
(EMPLOIS) NETS PROVENANT D'OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	note 16	**- 4,982.8**	**- 397.0**	**- 695.3**
OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentation de capital souscrite par des tiers		3,223.9	80.6	1.0
Diminution de capital		0.0	0.0	- 0.5
Diminution de capital des sociétés mises en équivalence		0.0	50.0	0.0
Dividendes à verser par la société mère à ses actionnaires		- 89.8	- 58.0	- 47.9
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		- 21.8	- 33.5	- 9.1
Remboursements d'emprunts		- 4,223.3	- 236.3	- 119.0
Nouveaux emprunts		5,646.8	191.6	458.5
RESSOURCES (EMPLOIS) NETS PROVENANT D'OPERATIONS DE FINANCEMENT	note 16	**4,535.8**	**- 5.6**	**283.0**
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		**268.3**	**120.3**	**26.0**
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (1)		- 10.1	- 130.4	50.0
Trésorerie à la clôture de l'exercice		258.2	- 10.1	76.0

(1) La différence entre la trésorerie à la clôture de l'exercice 1998 et la trésorerie à l'ouverture de l'exercice 1999 est due à la reclassification d'un emprunt en USD du long terme vers le court terme.

Annexes aux comptes consolidés

Interbrew SA est une société établie en Belgique. Les comptes annuels consolidés de la Société relatifs à l'exercice se clôturant le 31 décembre 2000 incluent la Société et ses filiales (ensemble le "Groupe") ainsi que la part du Groupe dans les résultats et les fonds propres des entreprises associées. Les comptes annuels consolidés ont été établis par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 13 mars 2001.

1. Principes comptables et résumé des règles d'évaluation

(A) PRINCIPES GENERAUX

Les règles comptables appliquées pour l'établissement des comptes consolidés sont conformes aux dispositions de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976 ainsi qu'aux amendements ultérieurs s'y rapportant et aux dispositions de l'Arrêté Royal du 6 mars 1990. Ces Arrêtés Royaux transposent dans le droit belge les exigences des quatrième et septième directives de l'Union Européenne.

En général, les règles d'évaluation du Groupe sont établies conformément aux International Accounting Standards. Les comptes consolidés ne sont néanmoins pas établis en conformité avec les International Accounting Standards puisqu'un certain nombre de règles d'évaluation ne répondent pas à toutes les dispositions desdits International Accounting Standards ni à toutes les interprétations édictées par le Standing Interpretations Committee de l'International Accounting Standards Committee (IASC). De même, leur présentation et le contenu des commentaires sur les comptes sont uniquement conformes aux prescriptions de la législation belge en matière de comptabilité. A partir de 2001, Interbrew préparera ses états financiers consolidés conformément aux International Accounting Standards tels que prescrits par l'IASC et aux interprétations édictées par le Standing Interpretations Committee de l'IASC.

Les comptes annuels consolidés sont préparés en date du 31 décembre 2000 et se rapportent à la période se clôturant le 31 décembre 2000.

Ils sont présentés après affectation des résultats de la maison-mère telle que proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

(B) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, détient plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il détient par ailleurs un contrôle de fait. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il s'achève.

La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises dans lesquelles le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote et dans lesquelles il exerce une influence significative, mais qu'il ne contrôle pas. La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date où elle s'achève. Lorsque la part du Groupe dans les pertes des entreprises associées excède la valeur de la participation, la part du Groupe dans les fonds propres des entreprises associées est ramenée à zéro. Les pertes au delà de ce montant ne sont pas comptabilisées à l'exception du montant des engagements du Groupe envers ces entreprises associées.

Les participations dans les sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote et dans lesquelles il n'exerce pas une influence significative sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition.

Toutes les transactions, les soldes et les pertes et profits non réalisés entre sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes. Si nécessaire, les règles d'évaluation des filiales ont été modifiées afin d'assurer une application uniforme et cohérente des règles d'évaluation du Groupe.

Une liste des principales filiales et entreprises associées du Groupe est fournie dans la section 2.

(C) PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les principales sociétés consolidées pour la première fois dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2000 sont les suivantes :
- Interbrew UK Ltd. (Royaume-Uni)
- Bass Holding Ltd. (Royaume-Uni)
- Bass Beers Worldwide Ltd. (Royaume-Uni)
- Prazske Pivovary (République Tchèque)
- Rogan (Ukraine)

(D) MONNAIES ETRANGERES

(1) Opérations en monnaies étrangères
Les opérations en devises étrangères des sociétés du Groupe sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les gains et pertes qui résultent de ces transactions ainsi que de la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultats de l'année. Les actifs non monétaires et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de la date de la transaction.

(2) Etats financiers des opérations à l'étranger
Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères sont convertis en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les comptes de résultats des filiales étrangères sont convertis en euro au taux moyen de change de l'exercice. Les éléments constituant les fonds propres sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de change générées par la reconversion en euro des fonds propres au taux de change en vigueur à la date de clôture sont reprises sous une rubrique séparée des fonds propres, les Ecarts de conversion.

Les états financiers des sociétés exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une inflation galopante sont convertis dans la devise de reporting (l'euro ou le dollar américain) comme s'il s'agissait de la monnaie dans laquelle elles opèrent. Par conséquent, les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les éléments du compte de résultats y afférents sont convertis en utilisant les taux historiques afin de produire les mêmes résultats dans la monnaie de reporting que si la transaction sous-jacente avait été réalisée dans cette même devise. Dans certains pays où prévaut une inflation galopante, la conversion des éléments d'actif et de passif non monétaires exprimés en monnaies étrangères ainsi que les éléments du compte de résultats s'y rapportant et les éléments des fonds propres est réalisée en utilisant un indice général des prix. Lorsqu'une telle méthode est appliquée et fournit des résultats fiables, les comptes ainsi réévalués sont convertis en euro au taux de change en vigueur à la date de clôture plutôt que de les convertir préalablement dans la devise de reporting.

(3) Cours de change
Les taux de change suivants ont été utilisés pour préparer les états financiers :

DEVISE		COURS DE CLOTURE			COURS MOYEN		
		2000	1999	1998	2000	1999	1998
Dollar canadien	CAD	0.716080	0.684556	0.553670	0.729643	0.626146	0.612039
Livre sterling	GBP	1.602307	1.608493	1.417529	1.646297	1.510223	1.501516
Dollar US	USD	1.074690	0.995421	0.857092	1.083363	0.933997	0.904748
Won coréen	KRW	0.000849	0.000876	0.000713	0.000967	0.000783	0.000656
Peso mexicain	MXN	0.112220	0.104700	0.086400	0.114419	0.097547	0.100354
Rouble russe	RUB	0.038260	0.036765	0.039772	0.038532	0.038217	0.089481
Hryvna ukrainien	UAH	0.198179	0.190830	0.249606	0.199752	0.233184	0.400947
Forint hongrois	HUF	0.003774	0.003926	0.003914	0.003851	0.003951	0.004224
Lev bulgare	BGN	0.511300	0.511300	0.511300	0.511300	0.511300	0.511355
Lei roumain	ROL	0.000041	0.000055	0.000078	0.000051	0.000063	0.000104
Dinar yougoslave	YUM	0.022230	0.085215	0.085226	0.023062	0.085215	0.108597
Yuan chinois	CNY	0.129800	0.120200	0.103520	0.130752	0.112747	0.109307
Kuna croate	HRK	0.131610	0.130220	0.136693	0.130396	0.132485	0.141700

(E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique utile avec un maximum de 5 ans. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles est examinée chaque année et est ajustée en cas de perte de valeur durable.

(F) ECARTS DE CONSOLIDATION

Les écarts de consolidation représentent la différence initiale à la date d'acquisition entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans les fonds propres des sociétés acquises.

Les écarts de consolidation sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée de vie économique. Les écarts de consolidation générés lors de l'acquisition de brasseries sont en général amortis sur 20 ans. Ceux générés lors de l'acquisition de sociétés de distribution le sont en général sur 5 ans. Les écarts de consolidation générés lors des acquisitions de Labatt Brewing Company Ltd., Interbrew UK Ltd. (ex-Whitbread), Bass Holding Ltd. et Bass Beers Worldwide Ltd. (ex-Bass), sont amortis sur une période de 40 ans en raison de l'importance stratégique de ces acquisitions pour le développement à long terme du Groupe, de la nature et de la stabilité des marchés dans lesquels ces sociétés opèrent ainsi que de leur position sur lesdits marchés.

Les écarts de consolidation sont libellés dans la monnaie des filiales auxquelles ils se rapportent (à l'exception des filiales opérant dans des pays où prévaut une inflation galopante) et sont convertis en euro au taux en vigueur à la date de clôture.

La valeur comptable des écarts de consolidation est examinée chaque année et est ajustée si une perte de valeur durable est identifiée.

Un écart de consolidation peut être une valeur négative dans la mesure où la quote-part du Groupe dans les fonds propres des sociétés acquises excède le prix d'acquisition. Si un écart de consolidation négatif correspond à des pertes futures telles qu'estimées dans le projet d'acquisition et si ces pertes futures peuvent être estimées d'une manière fiable, mais n'ont pas encore été prises en compte, il sera pris en résultat au fur et à mesure de la concrétisation des pertes futures estimées au moment de l'acquisition.

(G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des réductions de valeur. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat et les coûts accessoires (par exemple les taxes ou le transport).

Les amortissements sont calculés à partir de la date d'acquisition selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.
Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments industriels	20 ans
Matériel et outillage de fabrication :	
• Matériel de fabrication	10 ou 15 ans
• Matériel de stockage et de conditionnement	6 ou 8 ans
• Matériel de manutention et divers	5 ans
• Duotanks	6 ans
Emballages récupérables :	
• Fûts	10 ans
• Bouteilles	5 ans
• Casiers	5 ou 10 ans
Mobilier et matériel des points de vente	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de traitement de l'information	3 ou 5 ans
Autres immeubles	33 ans

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie utile illimitée.

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur de réalisation estimée, un amortissement supplémentaire est comptabilisé afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur de réalisation.

Les frais d'entretien et de réparation qui ne prolongent pas la durée de vie économique des actifs auxquels ils se rapportent sont immédiatement pris en charge.

(H) LEASING

Lorsqu'un contrat de location-financement transfère au Groupe de façon substantielle les avantages et risques inhérents à la propriété d'un bien, il est considéré comme étant un leasing financier. Les leasings financiers sont portés à l'actif du bilan à la valeur actuelle estimée au moment de la conclusion du leasing des paiements sous-jacents, ou à la valeur de marché des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés (voir G) et des réductions de valeur.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir un taux d'intérêt constant sur la dette ouverte. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises parmi les dettes financières à plus d'un an au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge dans le compte de résultats sur la durée du contrat.

Les immobililisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie économique utile (voir G.).

Les locations d'actifs pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des locations. Les paiements relatifs à de telles locations sont comptabilisés dans le compte de résultats de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de location avant qu'il soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au loueur est prise en charge dans la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

(I) IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique reprend les sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que les participations dans les sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote. Les investissements dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition éventuellement diminuée de réductions de valeur lorqu'une perte de valeur durable a été identifiée. Lors de la cession d'un investissement, la différence entre le produit net de la cession et la valeur comptable est portée dans le compte de résultats.
Les créances comptabilisées sous la rubrique "autres immobilisations financières" correspondent à des créances sur des sociétés non consolidées. Elles font l'objet de réductions de valeur lorsqu'il existe un doute quant à leur remboursement.

(J) STOCKS

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré ou à leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'oeuvre directe et les autres coûts directs. Les coûts indirects ne sont pas repris dans la valorisation des stocks.

La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimé après déduction des coûts estimés d'achèvement et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(K) CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale éventuellement diminuée de réductions de valeur afin de les ramener à leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Les réductions de valeur sont pratiquées pendant l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

(L) PLACEMENTS DE TRESORERIE

Les placements de trésorerie reprennent les dépôts à terme auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières négociables ainsi que les participations détenues dans le but d'une revente ultérieure. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les valeurs mobilières cotées sont valorisées à leur valeur de marché. Les valeurs non cotées sont valorisées à leur valeur estimée (approximation "mark to market"). Les participations détenues dans le but d'une revente ultérieure sont valorisées à leur valeur de réalisation nette estimée.

Les pertes et profits réalisés ou non sont comptabilisés dans le compte de résultats. Les investissements acquis dans un but de couverture sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

(M) CAPITAL

Achat d'actions propres
Les actions propres acquises sont comptabilisées dans la rubrique "actions propres".

(N) SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides en capital ne sont comptabilisés qu'à partir du moment où il existe une certitude raisonnable quant au fait qu'ils seront effectivement reçus et que le Groupe sera en mesure de respecter les conditions qui s'y rapportent. Les subsides en capital sont portés en résultat de manière linéaire de façon à compenser les coûts que les subsides aident à financer.

(O) PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation légale ou de fait résultant d'événements passés, lorsqu'il est probable que des ressources représentatives d'avantages économiques devront être mises en oeuvre pour éteindre ces obligations et lorsqu'il est possible d'estimer de manière fiable le montant de ces obligations.

Des provisions de restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé de restructuration et lorsque la restructuration a été entamée ou a été annoncée publiquement. Les coûts relatifs aux activités en cours du Groupe ne sont pas provisionnés.

(P) OBLIGATIONS EN MATIERE DE PENSION

Le Groupe met en oeuvre à travers le monde des plans de pension de type "but à atteindre" et de type "cotisations définies". Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées. Les plans de pension sont en général financés par des contributions des sociétés concernées et des membres du personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaires indépendants qualifiés.

En ce qui concerne les plans dits "buts à atteindre", les coûts des pensions sont estimés en utilisant la méthode "projected unit credit". Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge dans le compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière au sein du Groupe des travailleurs et ce sur base des conseils d'actuaires qualifiés qui effectuent une évaluation annuelle des plans. Les obligations relatives aux pensions représentent la valeur estimée des dépenses futures, actualisées en utilisant des taux d'intérêt correspondant à ceux applicables aux obligations de sociétés de première qualité d'une durée similaire à celle des obligations en matière de pension. Les profits et pertes actuariels excédant un couloir de 10% des actifs des plans ou des obligations desdits plans si celles-ci sont supérieures aux actifs sont amortis sur la carrière résiduelle des travailleurs avec un maximum de 5 ans. En 1999, le Groupe a mis en oeuvre pour la première fois les dispositions d'IAS 19 (révision de 1998) relatives aux avantages octroyés au personnel et a comptabilisé la différence initiale générée par l'application de cette norme en réduisant ses résultats reportés en date du 1er janvier 1999.

Les contributions du Groupe aux plans dits de “cotisations définies” sont prises en charge dans le compte de résultats de l’année à laquelle elles se rapportent.

(Q) AVANTAGES POSTERIEURS A L’EMPLOI AUTRES QUE PENSIONS

Certaines sociétés du Groupe ont concédé à leurs travailleurs à la retraite des avantages liés aux soins de santé. L’octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que les travailleurs restent au service du Groupe jusqu’à l’âge de leur retraite. Les coûts estimés de ces avantages sont provisionnés au cours de la carrière en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en oeuvre pour les plans de pension dits de “but à atteindre”. L’évaluation de ces obligations est réalisée par des actuaires indépendants qualifiés.

(R) REMUNERATIONS PAR ACTIONS OU LIEES AUX ACTIONS

Le programme d’options sur actions permet aux employés du Groupe d’acheter des actions de la société-mère du Groupe. Le prix d’exercice des options est égal à la valeur boursière des actions sous-jacentes à la date de l’octroi des options et aucune charge et aucune dette ne sont comptabilisées. Lorsque l’option est exercée, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus.

(S) DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes sont reprises à leur valeur nominale.

(T) IMPOTS SUR LES REVENUS

L’impôt sur les revenus de l’année est repris dans les impôts courants et les impôts différés.

Les impôts courants sont les impôts payables sur les revenus imposables de l’année écoulée ainsi que tout ajustement sur les impôts payés ou à payer relatif aux années antérieures. Ils sont calculés en utilisant les taux d’imposition en vigueur à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode dite “liability method” sur toutes les différences temporaires existant entre les bases taxables des éléments d’actif et de passif et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Les taux d’imposition actuellement en vigueur sont utilisés pour le calcul des impôts différés.

En vertu de la méthode mise en oeuvre, le Groupe doit établir des provisions pour impôts différés sur la réévaluation de certains actifs non monétaires et, dans le cas de l’acquisition d’une société, sur la différence entre la valeur équitable des actifs nets acquis et leur base taxable.

Les principales sources de différences temporaires sont les amortissements sur les immobilisations corporelles, la réévaluation de certains actifs non monétaires, les provisions pour pension et autres avantages sociaux postérieurs à l’emploi et les pertes fiscales reportées.

Aucun impôt différé n’a été comptabilisé sur les éléments suivants :
- les réserves immunisées non distribuées;
- les corrections monétaires relatives aux immobilisations des filiales exerçant leurs activités dans les pays où prévaut une inflation galopante;
- les profits non distribués des filiales.

(U) ENREGISTREMENT DES PRODUITS

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l’acheteur et qu’aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux risques relatifs à la transaction et au retour possible des marchandises.

Les intérêts, royalties et dividendes provenant de l’utilisation par des tiers des ressources de l’entreprise sont comptabilisés lorsqu’il est probable que les avantages économiques liés à la transaction iront à l’entreprise et que le revenu peut être estimé de façon fiable. Les revenus d’intérêts sont enregistrés lorsqu’ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l’actif) sauf s’il existe un doute quant à l’encaissement. Les revenus des royalties sont enregistrés sur base d’un prorata qui tient compte des clauses de la convention.

(V) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT, FRAIS DE PUBLICITE ET DE PROMOTION ET COUT DE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES INFORMATIQUES

Les frais de recherche et de développement, les frais de publicité et de promotion et les coûts de développement des systèmes informatiques sont pris en charge lorsqu’ils sont encourus.

(W) INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Le Groupe utilise des produits financiers dérivés principalement pour réduire les risques auxquels il est soumis, risques qui résultent des fluctuations défavorables des taux d'intérêts, des cours de change des devises, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par le Groupe interdisent l'utilisation de tels produits à des fins spéculatives. Le Groupe ne détient ni n'émet des instruments financiers à des fins commerciales.
Les produits financiers dérivés de couverture sont évalués de la même façon que les éléments couverts. Il en résulte donc une compensation des gains et des pertes repris au compte de résultats de la période.

(1) Couverture des risques de change
Les profits et les pertes générés par les contrats de change à terme et de "swaps" de devises utilisés afin de couvrir des opérations futures en devises sont reportés jusqu'au moment où les opérations prévues sont réalisées. Lorsque l'élément couvert est un élément d'actif ou de passif spécifique, l'ajustement de change relatif à l'instrument dérivé est compensé par l'ajustement de change relatif à l'élément couvert.
Les ajustements de change relatifs à des dettes en devises étrangères et des instruments dérivés couvrant l'investissement dans des filiales étrangères sont portés directement dans les capitaux propres.

(2) Couverture des risques liés aux taux d'intérêts
Les différences d'intérêts générées par un contrat "swap" sont provisionnées et reprises en résultat comme un ajustement des charges d'intérêts relatives au prêt couvert.

2. Liste des filiales

Les sociétés les plus importantes du Groupe sont reprises ci-dessous. La liste complète de toutes les sociétés du Groupe est disponible au siège administratif de la S.A. Interbrew, Vaartstraat 94, B-3000 LEUVEN (Belgique). Le nombre total des sociétés (consolidées par intégration globale et par mise en équivalence) est de 256.

(A) LISTE DES FILIALES IMPORTANTES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

NOM, adresse et pour les filiales soumises à la loi belge, le numéro de T.V.A.

Nom et adresse	No de T.V.A.	Intérêts du Groupe en %
BELGIQUE		
INTERBREW S.A. Grand'Place 1 - 1000 Bruxelles	BE 417.497.106	Société consolidante
BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LEFFE S.A. Place de l'Abbaye 1 - 5500 Dinant	BE 402.531.885	98.54
BROUWERIJ VAN HOEGAARDEN N.V Stoopkensstraat 46 - 3320 Hoegaarden	BE 421.085.413	100
COBREW N.V. Vaartstraat 98 - 3000 Leuven	BE 428.975.372	100
DE WOLF-COSYNS MALTINGS N.V. Gentsestraat 80 - 9300 Aalst	BE 400.291.482	100
IMMOBREW N.V. Boulevard de l'Industrie 21 - 1070 Bruxelles	BE 405.819.096	99.88
INTERBREW BELGIUM N.V. Boulevard de l'Industrie 21 - 1070 Bruxelles	BE 433.666.709	99.98
BOSNIE-HERZEGOVINE		
UNILINE d.o.o. Ivana Gundulica b.b. - Grude		51
BULGARIE		
ASTIKA Severna Industrialna Zona - 6300 Haskovo		82
BURGASKO - K-S Slavelkov 70 - Bourgas		86.7
KAMENITZA LTD. Karp. Raitcho Street 95 - Plovdiv		82.8
PLEVENSKO PIVO AD 5 Vit St - 5800 Pleven		62.6

Nom et adresse	Intérêts du Groupe en %
CANADA	
LABATT BREWING COMPANY LTD 181 Bay Street, Ste. 200 - M5J2T3 Toronto	100
CHINE	
JINLING BREWERY COMPANY LTD Qi Li Street 20 - Nanjing	60
NANJING BREWERY CO. LTD Qi Li Bridge Jian Pu - 211800 Nanjing	80
CROATIE	
ZAGREBACKA PIVOVARA D.D. Ilica 224 - 10000 Zagreb	72
REPUBLIQUE TCHÈQUE	
PRAZSKE PIVOVARY A.S. Nadrazni 84 - 150 54 Praha 5	96.78
FRANCE	
AUXINDAL S.A. 14, Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59426 Armentières Cedex	100
INTERBREW FRANCE S.A. 14, Avenue Pierre Brossolette BP 9 - 59426 Armentières Cedex	100
ALLEMAGNE	
STAROPRAMEN PRAGER BIER GmbH Schwesswitzer Strasse - 06686 Lützen	96.78
GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG	
BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH Rue Emil Mousel - Luxembourg	26.5
HONGRIE	
BORSODI SORGYAR Rt. Rackoczi UT 81 - Böcs	98.7
MONTENEGRO	
TREBJESA BREWERY 29 Novembra 18 - 81400 Niksic	70.1
ROUMANIE	
BIANCA INTERBREW BERGENBIER S.A. Str. Gh. Baritiu 30b - 3175 Blaj, Jud. Alba	51
CDN S.A. Av. M. Zorileanu Street 18 - District 1 - Bucarest	50
INTERBREW EFES BREWERY BLVD Basarabiei nr 250, Sector 3 - Ploiesti	50
PROBERCO S.A. Str. Fabricii 7 - 4800 Baia Mare	77.42
RUSSIE	
SUN INTERBREW LIMITED 6 Vorontsovsky Park - Moscou	66
CJSC KLIN BREWING COMPANY 28 Moscowskaya Street, Moscow region - 141600 Klin	66
ZAO ROSAR 27a Solnechnaya Street - 644073 Omsk	52.8

Nom et adresse	Intérêts du Groupe en %
REPUBLIQUE SLOVAQUE	
STAROPRAMEN SLOVAKIA s.r.o. Nitrianska 3 - 821 08 Bratislava	96.78
COREE DU SUD	
CASS BREWERY CO. LTD 52 Jungsam-Ri, HyunDo-Myun,ChungWon-Kun	50
ORIENTAL BREWERY CO. LTD 27 ShinHa-Ri, BooBal-Eup, I-Cheon-Si - KyungKi-Do	50
LES PAYS-BAS	
INTERBREW NEDERLAND N.V. Ceresstraat 13 - 4811 CA Breda	100
INTERBREW INTERNATIONAL B.V. Ceresstraat 19 - 4811 CA Breda	100
ETATS-UNIS	
LABATT USA INC. 101 Merritt 7, PO Box 5075,CT, 06856-5075 - Norwalk	70
LATROBE BREWING COMPANY 101 Merritt 7, PO Box 5075,CT, 06856-5075 - Norwalk	70
UKRAINE	
CJSC CHERNIHIV BREWERY DESNA 20 Instrumentalnaya Street - Chernigiv	47.6
OJSC "MYKOLAIV" BREWERY "YANTAR" 320 Yantarna Street - 327050 Nykolayev	35
OJSC BREWERY ROGAN 161 Roganskaya str. 61161 Kharkiv	57
OJSC KRYM BEER AND SOFT DRINK PLANT 12 Geroi Stalingrada Street - Sympheropol	54.7
ROYAUME-UNI	
BASS BEERS WORLDWIDE LIMITED 14 Dominion Street - EC2M 2TQ London	100
BASS HOLDINGS LTD New Bass House, 137 High Street - DE 14 1JZ Burton-on-Trent	100
INTERBREW UK LTD Porter Tun House, 500 Capability Green - Luton	100

(B) LISTE DES FILIALES IMPORTANTES MISES EN EQUIVALENCE

Nom et adresse	Intérêts du Groupe en %
MEXIQUE	
FEMSA CERVEZA S.A. de C.V. Eve. Alfonso Reyes 2202 - Monterrey	30
ROYAUME-UNI	
GROLSCH UK LIMITED 137 High Street - DE14 1JZ Burton-on-Trent	49
TRADETEAM LIMITED The Merton Centre, 45 St. Peter's Street - MK40 2UB Bedford	49

3. Etat des immobilisations incorporelles

mio euro	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licenses etc.	Goodwill	Acomptes versés	TOTAL
VALEUR D'ACQUISITION					
Au terme de l'exercice précédent	0.0	108.7	16.8	0.1	125.6
Mutations de l'exercice					
Variations du périmètre	0.0	12.1	0.2	0.1	12.4
Acquisitions	0.0	19.5	2.3	0.4	22.2
Cessions et désaffectations	0.0	- 4.5	- 0.2	0.0	- 4.7
Transferts d'une rubrique à une autre	0.0	- 6.5	9.0	- 0.2	2.3
Ecarts de conversion	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0
Autres	0.0	1.3	9.2	0.0	10.5
Au terme de l'exercice	0.0	131.6	37.3	0.4	169.3
AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR					
Au terme de l'exercice précédent	0.0	67.7	8.5	0.0	76.2
Mutations de l'exercice					
Variations du périmètre	0.0	2.5	0.0	0.0	2.5
Actés	0.0	20.7	7.7	0.0	28.4
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	0.0	- 2.6	- 0.2	0.0	- 2.8
Transferts d'une rubrique à une autre	0.0	- 3.7	4.9	0.0	1.2
Ecarts de conversion	0.0	0.2	0.0	0.0	0.2
Autres	0.0	0.8	4.1	0.0	4.9
Au terme de l'exercice	0.0	85.6	25.0	0.0	110.6
VALEUR COMPTABLE NETTE					
A l'ouverture de l'exercice	0.0	41.0	8.3	0.1	49.4
A la clôture de l'exercice	0.0	46.0	12.3	0.4	58.7

Les immobilisations incorporelles reprennent essentiellement les droits de fournitures et les logiciels. Depuis 1999, cette rubrique reprend également le coût d'acquisition du site internet "Beer.com". Ce coût était initialement amorti sur 5 ans. Toutes les dépenses subséquentes relatives à la re-conception et au développement de ce site ont été immédiatement prises en charge.
Cette année, suite aux pertes importantes encourues par les entreprises ".com", nous avons adopté une approche plus prudente et avons décidé d'amortir complètement la valeur nette comptable restante soit approximativement 6 mio euro. Cet amortissement est repris parmi les amortissements opérationnels de l'année.
L'augmentation de la valeur nette comptable par rapport à 1999 est principalement expliquée par les variations du périmètre de consolidation (9.9 mio euro).

4. Ecarts de consolidation

mio euro	Entreprises consolidées	Entreprises mises en équivalence	Total
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	1,368.0	0.0	1,368.0
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	2,605.0	0.0	2,605.0
Amortissements	- 1,313.6	0.0	- 1,313.6
Ecarts de conversion	78.4	0.0	78.4
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2,737.8	0.0	2,737.8

L'augmentation nette des écarts de consolidation en 2000, après une dotation aux amortissements de 1,313.6 mio euro, est de 1,369.8 mio euro.

Les écarts de consolidation ont augmenté significativement suite aux facteurs suivants:
- Les acquisitions au Royaume-Uni
- L'augmentation du dollar canadien et de la livre sterling par rapport à l'euro.

Les principaux éléments des écarts de consolidation sont liés aux acquisitions de Labatt, Bass Brewers et Whitbread Beer Company. Ces écarts de consolidation sont amortis sur 40 ans ; nous avons toutefois enregistré un amortissement exceptionnel sur l'écart de consolidation de Bass pour un montant de 1,234.7 mio euro, suite à la décision du Secrétaire d'Etat anglais au Commerce et à l'Industrie relative à l'acquisition de Bass comme décrit au point 20 (Evénements importants depuis le 31 Décembre 2000).

5. Etat des immobilisations corporelles

mio euro	Terrains et constructions	Installations, machine et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent	1,257.2	2,944.9	507.0	41.6	240.8	73.3	5,064.8
Mutations de l'exercice :							
Variations du périmètre	340.8	1,140.1	609.2	11.7	10.8	8.0	2,120.6
Acquisitions, y compris la production immobilisée	32.6	250.8	84.6	3.3	9.0	83.8	464.1
Cessions et désaffectations	- 8.1	- 48.8	- 22.6	- 3.6	- 6.8	- 1.8	- 91.7
Transferts d'une rubrique à une autre	- 9.0	49.2	- 1.8	0.2	- 4.9	- 52.3	- 18.6
Ecarts de conversion	0.6	40.0	3.0	- 0.1	- 0.2	0.3	43.6
Autres	- 1.3	14.6	0.0	0.0	0.1	- 0.8	12.6
Au terme de l'exercice	1,612.8	4,390.8	1,179.4	53.1	248.8	110.5	7,595.4
PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent	48.6	13.9	0.1	0.0	27.1	0.0	89.7
Mutations de l'exercice :							
Variations du périmètre	63.6	63.2	0.0	0.0	0.1	0.0	126.9
Annulées	- 1.0	0.0	0.0	0.0	- 0.2	0.0	- 1.2
Transferts d'une rubrique à une autre	0.0	0.0	0.0	0.0	- 0.1	0.0	- 0.1
Au terme de l'exercice	111.2	77.1	0.1	0.0	26.9	0.0	215.3
AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR							
Au terme de l'exercice précédent	446.7	1,687.4	377.2	9.2	137.5	1.0	2,659.0
Mutations de l'exercice :							
Variations du périmètre	38.2	528.1	379.4	6.5	2.9	0.0	955.1
Actés	56.1	359.1	89.2	4.6	8.7	0.0	517.7
Repris car excédentaires	0.0	- 2.0	- 0.4	0.0	- 0.2	0.0	- 2.6
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	- 4.1	- 17.9	- 11.5	- 0.4	- 3.4	0.0	- 37.3
Transferts d'une rubrique à une autre	- 20.1	10.3	- 6.0	- 0.3	- 0.2	- 0.9	- 17.2
Ecarts de conversion	2.0	18.2	1.0	- 0.5	0.0	0.0	20.7
Autres	- 4.7	- 5.1	0.2	0.0	0.0	0.0	- 9.6
Au terme de l'exercice	514.1	2,578.1	829.1	19.1	145.3	0.1	4,085.8
VALEUR COMPTABLE NETTE							
A l'ouverture de l'exercice	859.1	1,271.4	129.9	32.4	130.4	72.3	2,495.5
A la clôture de l'exercice	1,209.9	1,889.8	350.4	34.0	130.4	110.4	3,724.9

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 1,229.4 mio euro en 2000 après deduction de la charge d'amortissements de 517.7 mio euro. Cette hausse très significative peut s'expliquer comme suit:

- Variations du périmètre suite aux acquisitions des filiales anglaises. L'influence nette des variations du périmètre s'élève à 1,292.4 mio euro.
- Les fluctuations des taux de change qui ont eu un impact positif de 22.9 mio euro sur la valeur des immobilisations.

6. Immobilisations financières

mio euro	Entreprises mise en équivalence	Autres entreprises	Total
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Au terme de l'exercice précédent, dont :	534.5	113.2	647.7
Mutations de l'exercice :			
• Acquisitions	25.4	15.5	40.9
• Ventes	- 32.8	- 3.6	- 36.4
• Quote-part dans le résultat de l'exercice	59.5	0.0	59.5
• Dividendes reçus portant sur la même période	- 1.6	0.0	- 1.6
• Modification de la méthode de consolidation	- 3.8	0.0	- 3.8
• Transferts d'une rubrique à une autre	0.0	7.7	7.7
• Réductions de valeurs actées	0.0	- 5.8	- 5.8
• Ecarts de conversion	63.8	4.6	68.4
• Autres	- 16.2	3.5	- 12.7
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	628.8	135.1	763.9
CREANCES			
Au terme de l'exercice précédent	0.0	29.9	29.9
Mutations de l'exercice:			
• Variations du périmètre	0.0	0.0	0.0
• Additions	0.0	1.3	1.3
• Remboursements	0.0	- 2.6	- 2.6
• Ecarts de conversion	0.0	- 0.4	- 0.4
• Autres	0.0	- 0.2	- 0.2
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0.0	28.0	28.0

Notre participation dans Femsa Cerveza constitue toujours l'élément principal de cette rubrique. Les résultats de Femsa et l'appréciation du peso mexicain par rapport à l'euro expliquent l'augmentation de cette rubrique. L'entrée dans le périmètre de consolidation de Tradeteam Ltd. et Grolsch UK Ltd. (joint ventures incluses dans l'acquisition de Bass) contribuent également à cette hausse (23.4 mio euro).

L'écart de consolidation dégagé lors de la consolidation de Femsa Cerveza est repris sous la rubrique "Entreprises mises en équivalence" et est amorti sur une période de 40 ans. La charge d'amortissement est reprise au compte de résultats sous la rubrique "Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence".

La rubrique "Autres entreprises" a augmenté de 21.9 mio euro par rapport à 1999, ce qui résulte essentiellement des variations du périmètre de consolidation et l'évolution des taux de change.

7. Actions propres

Lors de l'introduction en bourse, le Groupe a vendu, sur le marché, ses actions propres (représentant 1.3 % des actions en circulation avant l'introduction en bourse), réalisant ainsi un profit sur cette transaction de 113,4 mio euro, repris parmi les résultats exceptionnels.

8. Autres placements

Cette rubrique reprend les dépôts à court terme ainsi que la valeur comptable de certains investissements destinés à la revente.

Les dépôts à court terme ont augmenté par rapport à 1999, le produit de l'introduction en bourse ayant été placé temporairement à court terme pour faire face au remboursement de dettes prévu en janvier 2001.

Les actifs destinés à la vente diminuent par rapport à 1999, suite à la vente des Toronto Blue Jays en décembre 2000.

9. Capital et primes d'émission

Six augmentations de capital ont été réalisées au cours de l'année, majorant le capital souscrit de 77.3 Mio euro, et les primes d'émission de 3,146.6 mio euro. Le nombre d'actions en circulation est passé de 163,560,200 fin 1999 à 427,404,010 fin 2000. En plus des augmentations de capital, sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 31 octobre 2000, les actions ont été divisées par deux.
La plus importante augmentation de capital fut l'introduction en bourse, en Décembre 2000, pour un montant de 3,204.8 mio euro.

Au 31 décembre 2000, les principaux groupes d'actionnaires étaient les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu
Stichting Interbrew	275,620,140 actions	64.487 %
Fondation Interbrew Baillet-Latour	3,370,800 actions	0.789 %
Fondation Verhelst	4,494,000 actions	1.051 %

Au 31 décembre 2000, nous avions émis 1,883,629 droits de souscription qui permettent de souscrire à un nombre total de 11,395,048 actions nouvelles, à un prix d'exercice moyen pondéré de 6.72 euro par action. Au 31 décembre 2000, le capital souscrit s'élevait à 329.4 mio euro et le capital autorisé s'élevait à 495.8 mio euro.

10. Réserves consolidées

mio euro	
Au terme de l'exercice précédent	974.5
• Quote-part du Groupe dans le résultat	- 910.1
• Dividende	- 89.8
• Transfert de la rubrique "Plus-value de réévaluation"	0.7
• Autres	0.1
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	- 24.6

La quote-part du Groupe dans le résultat de - 910.1 mio euro inclut un amortissement exceptionnel sur le goodwill de Bass pour un montant de 1,234.7 mio euro.

Le dividende brut s'élève à 0.21 euro par action, ce qui représente une augmentation de 16.7 % comparé à 1999. Les nouvelles actions émises lors de l'introduction en bourse ont également droit au dividende de l'exercice 2000.

11. Ecarts de conversion

Les écarts de conversion ont augmenté de 136.7 mio euro suite à l'augmentation de la valeur du dollar canadien, du peso mexicain et de la livre sterling par rapport à l'euro.

12. Provisions

Les provisions pour autres risques et charges reprennent principalement les provisions pour restructuration et pour litiges. L'augmentation par rapport à 1999 est essentiellement due à des provisions complémentaires pour restructuration.

13. Impôts différés

Les provisions pour impôts différés ont augmenté de 72.3 mio euro. Cette augmentation s'explique principalement par les variations du périmètre de consolidation.

Cette augmentation est partiellement compensée par une augmentation des impôts différés portés à l'actif du bilan sous la rubrique "Autres créances à plus d'un an" et "Autres créances à un an au plus".

L'augmentation des rubriques d'impôts différés portés à l'actif est due principalement aux pertes fiscales récupérables, suite aux charges de l'introduction en bourse en 2000, à des provisions pour restructuration et autres provisions et à des ajustements de valeur des actifs immobilisés.

En net (provisions pour impôts différés moins impôts différés portés à l'actif), le Groupe présente un passif net de 72.1 mio euro (64.0 mio euro en 1999).

14. Etat des dettes

A) VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

mio euro	Echéant dans l'année	Ayant plus d'un an mais 5 ans au au plus à courir	Ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	824.8	2,535.0	217.7
Emprunts obligataires non subordonnées	17.0	21.5	0.0
Dettes de location-financement et assimilées	5.3	10.8	7.4
Etablissements de crédit	798.6	2,476.8	210.3
Autres emprunts	3.9	25.9	0.0
Autres dettes	10.3	165.9	5.9
TOTAL	835.1	2,700.9	223.6

B) DETTES GARANTIES

mio euro	Par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs du Groupe
Dettes fiscales, salariales et sociales	12.9
• Impôts et autres taxes et précomptes professionnels	12.9
TOTAL	**12.9**

15. Compte de résultats consolidé

(A) CHIFFRES D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par marché :

mio euro	2000	1999	1998
BELGIQUE			
Boissons	715.7	708.0	684.5
Autres	21.4	24.4	31.0
AUTRES PAYS			
Boissons	7,145.9	3,556.9	2,719.1
Autres	116.6	57.1	43.9
TOTAL	**7,999.6**	**4,346.4**	**3,478.5**

(B) FRAIS DE PERSONNEL

	2000	1999	1998
Effectif moyen du personnel (en unités)	34,203	24,348	16,727
Nombre d'équivalents à plein temps	36,463	29,187	19,315
Frais de personnel (mio euro)	1,010.0	635.9	581.6
• Rémunérations et charges sociales	966	624.5	552.4
• Pensions	44	11.4	29.2

(C) IMPOTS SUR LE RESULTAT

mio euro	2000	1999	1998
Impôts différés : Différences entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices.	119.3	8.3	-27.8

16. Tableau de financement consolidé

Le cash flow opérationnel du Groupe s'élève à 715.3 mio euro, soit une augmentation de 36.8% par rapport à 1999.

L'augmentation des emplois nets provenant d'opérations d'investissement pendant l'exercice 2000 est due aux importantes acquisitions réalisées en 2000 ; le total des montant payés pendant l'exercice 2000 s'élève à 4,511.2 mio euro.

Les ressources provenant d'opérations de financement sont influencées de manière significative par le produit de l'introduction en bourse, à concurrence de 3,204.8 mio euro.

17. Engagements hors bilan

mio euro	31.12.2000
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les sociétés comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	168.5
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les sociétés comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de sociétés comprises dans la consolidation	1.9
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les sociétés comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers	47.4
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	57.0
Droits et engagements résultant d'opérations relatives aux:	
• Taux de change	85.1
• Prix des matières premières ou marchandises	451.3
• Autres	50.0

Nous avons fait occasionnellement l'objet de procédures judiciaires et demandes dans le cadre du cours habituel de nos affaires et nous nous attendons à ce qu'il en soit de même à l'avenir. Nous n'avons pas actuellement connaissance de procédures judiciaires ou de demandes dirigées à notre encontre ou à l'encontre de nos avoirs, autres que celles pour lesquelles nous comptabilisons une provision dans nos comptes, dont nous considérons qu'elles auront, prises isolément ou de manière globale, un impact négatif significatif sur nos affaires, notre situation financière ou les résultats de nos activités.

18. Emissions de droits de souscription - programme long term incentive

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 juin 1999 au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social de la Société en recourant au capital autorisé, le Conseil a décidé les 25 avril, 31 octobre et 21 décembre 2000 :

- de supprimer le droit de souscription préférentielle au profit de cadres de la Société ou de ses filiales, à désigner par le "Human Resources and Nominating Committee" ou par le "Chief Executive Officer", et au profit d'administrateurs (décision du Conseil du 25 avril 2000), et

- d'émettre en faveur de ces mêmes cadres et administrateurs, 560,000 droits de souscription nominatifs au prix de 23.29 euro par droit de souscription (décision du 25 avril 2000), 192,778 droits de souscription nominatifs au prix de 50.02 euro par droit de souscription (décision du 31 octobre 2000) et 572,130 droits de souscription nominatifs au prix de 23.29 euro par droit de souscription (décision du 21 décembre 2000).

La décision du Conseil du 21 décembre 2000, a exécuté l'offre du 25 avril 2000 faite par le Human Resources and Nominating Committee de 572,130 droits de souscription au prix de 23.29 euro par droit. Ces droits ont été offerts dans le cadre du même plan, en plus des 560,000 droits de souscription émis par le Conseil le 25 avril 2000.

La Société a offert ces droits à des cadres et des administrateurs (à l'exception de 6,200 droits émis le 21 décembre 2000), qui les ont acceptés.

Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à deux nouvelles actions ordinaires de la Société. Ces droits pourront être exercés en principe, à partir de l'expiration de la troisième année civile suivant l'année de la notification de leur offre, jusqu'à expiration de la dixième année civile suivant l'année de la notification de leur offre.

Les émissions décrites ci-dessus sont conformes à l'intérêt de la Société en vue du développement à long terme des activités de celle-ci.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, les émissions décrites ci-dessus sont relativement modestes et n'entraîneront, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. La suppression du droit de préférence n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et les capitaux propres.

19. Article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés (art. 523 du Code des Sociétés)

En ce qui concerne les décisions prises par le Conseil d'Administration le 25 avril 2000 et décrites ci-dessus, les administrateurs Paul De Keersmaeker, Allan Chapin, Harald Einsmann, Pierre Jean Everaert et Bernard Hanon ont déclaré avoir un intérêt opposé, en tant que bénéficiaires, avec d'autres, des droits de souscription. Ces administrateurs n'ont pas pris part aux délibérations ni au vote. Ils ont également déclaré avoir informé le Commissaire-Reviseur de la Société de ce conflit d'intérêts.

Le 30 novembre 2000, le Conseil d'Administration a décidé que la Société tiendrait indemne, dans la mesure permise par la loi, ses administrateurs indépendants (Paul De Keersmaeker, Allan Chapin, Harald Einsmann, Pierre Jean Everaert et Bernard Hanon), ses cadres et ses employés, des conséquences financières de toutes dépenses, décisions judiciaires, amendes, pénalités, transactions et autres sommes qu'ils viendraient à débourser effectivement et de manière raisonnable dans le cadre de leur défense ou d'un règlement transactionnel à l'occasion de toute procédure introduite (i) par un tiers ou (ii) par la Société ou par les actionnaires ou d'autres tiers au nom de la Société, si, en ce qui concerne les actes ou omissions de l'administrateur, du cadre ou de l'employé qui font l'objet de la procédure, celui-ci a agi de bonne foi et d'une manière qu'il pensait raisonnablement être conforme aux meilleurs intérêts de la Société et, dans le cas d'une action ou d'une procédure pénale, s'il n'avait aucune raison de croire que son comportement était illégal.
Le Conseil a estimé que cette décision était nécessaire et conforme à l'intérêt social. En effet, étant donné notamment le risque accru de mise en cause de leur responsabilité que courent, dans toute entreprise, les administrateurs, cadres et employés, et le fait que le marché de l'assurance ne permet pas de couvrir ce risque de manière satisfaisante et à un prix abordable, la décision prise permet de s'assurer les services de personnes de haut niveau de qualification pour occuper ces fonctions et de les couvrir dans toute la mesure permise par la loi.

Avant les délibérations relatives au point de savoir si les administrateurs indépendants précités devaient bénéficier de cet engagement, ceux-ci ont déclaré qu'ils avaient un intérêt opposé au sens de l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés Commerciales. En conséquence, ils n'ont pas pris part aux délibérations ni au vote du Conseil sur ce point particulier relatif à l'engagement pris à l'égard des administrateurs indépendants, qui fut approuvé à l'unanimité des administrateurs restés en séance. Conformément à l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés Commerciales, le Conseil a averti le Commissaire-Reviseur de la Société de cette situation de conflit d'intérêts.

Le 16 janvier 2001, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre le système d'indemnisation qu'il avait approuvé le 30 novembre 2000, à tous les administrateurs actuels et futurs d'Interbrew S.A., aux conditions identiques que celles approuvées le 30 novembre 2000. Lors de cette décision, le Conseil a respecté les conditions et la procédure de l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés Commerciales y compris l'information du Commissaire-Reviseur

20. Evénements importants depuis la clôture du bilan

Le 3 janvier 2001, le Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni au Commerce et à l'Industrie (U.K. Secretary of State) a refusé à Interbrew le droit de fusionner les activités de brasserie de Bass Brewing Ltd. et de Whitbread Beer Company. Il a également décidé qu' Interbrew devrait se défaire des activités de Bass Brewers au Royaume-Uni. Le 2 février 2001, Interbrew a introduit au Royaume-Uni une requête en revision judiciaire de cette décision, auprès de la High Court of Justice Administrative Court.

21. Comptes annuels abrégés d'Interbrew S.A.

Les seuls comptes qui donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe Interbrew, sont les comptes annuels consolidés repris dans les pages précédentes.

Etant donné qu'Interbrew S.A. est essentiellement une société holding détenant des participations reprises à leur valeur d'acquisition, les comptes annuels ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière du Groupe. Le Conseil d'Administration a estimé opportun, en application de l'article 105 du Code des Sociétés, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels au

31 décembre 2000, à savoir :
•le bilan;
•le compte de résultats;
•le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2001.

Ces documents sont des extraits des comptes annuels d'Interbrew S.A. qui seront déposés dans les délais légaux auprès de la Banque Nationale de Belgique. Cette version abrégée reprend également les éléments les plus importants du rapport de gestion.

Le rapport du Commissaire-Reviseur, émis sans réserve, atteste que les comptes annuels non consolidés de la S.A. Interbrew arrêtés au 31 décembre 2000, dont le total du bilan s'élève à 5,040,434 ('000) euro et dont le compte de résultats se solde par une perte de 113,985 ('000) euro, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent.

BILAN NON CONSOLIDE

milliers euro **ACTIF**	2000	1999	1998
ACTIFS IMMOBILISES	4,282,998	1,390,587	1,524,134
Immobilisations corporelles	83	148	2,702
Immobilisations financières	4,282,915	1,390,439	1,521,432
ACTIFS CIRCULANTS	757.436	621,901	235,458
TOTAL DE L' ACTIF	**5,040,434**	**2,012,488**	**1,759,592**
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	4,535,859	1,515,740	1,359,015
Capital	329,363	252,145	248,430
Primes d'émission	3,194,961	48,321	40,014
Réserve légale	32,936	25,214	24,843
Réserves indisponibles	81	81	81
Réserves immunisées	4,270	4,270	4,270
Réserves disponibles	260,451	260,451	260,451
Bénéfice reporté	713,797	925,258	780,926
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	2,058	1,216	1,900
DETTES	502,517	495,532	398,677
Dettes à plus d'un an	326,228	332,132	327,128
Dettes à un an au plus et comptes de régularisation	176,289	163,400	71,549
TOTAL DU PASSIF	**5,040,434**	**2,012,488**	**1,759,592**

COMPTE DE RESULTATS NON CONSOLIDE

milliers euro	2000	1999	1998
VENTES ET PRESTATIONS	72,822	58,688	46,704
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 26,950	2,561	- 9,053
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	- 69,718	46,258	261,115
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	- 17,121	160,372	65,455
IMPOTS SUR LE RESULTAT	- 196	- 5,695	- 92
BENEFICE DE L'EXERCICE	- 113,985	203,496	317,425
BENEFICE DE L'EXERCICE A AFFECTER	- 113,985	203,496	317,425

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2001

Conformément aux dispositions de l'article 96 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport faisant état de notre gestion au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2000.

Nous vous rappelons que l'objet social de la S.A. Interbrew est d'assurer la gestion et le contrôle des entreprises du Groupe.

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles
Aucun investissement n'a été fait durant l'exercice comptable.

Immobilisations corporelles
La diminution des immobilisations corporelles s'explique par
- la vente d'une partie du matériel roulant
- l'amortissement sur les mini-ordinateurs
- l'acquisition des mini-ordinateurs "PC Privé"

Immobilisations financières
Plusieurs opérations ont été réalisées pendant l'exercice écoulé ce qui explique l'augmentation des immobilisations financières :
- cession de 18,137 titres Diekirch à Mousel le 7 juin 2000;
- cession de 100 titres Mousel le 31 juillet 2000;
- achat de 92,675 titres Interbrew International B.V. le 4 décembre 2000;
- achat de 197,031 titres Cobrew le 4 décembre 2000;
- souscription de 253,687 titres Cobrew pour les augmentations du capital du 28 février et du 5 décembre 2000;
- achat de 323,390 titres Interbrew Belgium S.A. le 15 décembre 2000.

Les créances à plus d'un an
Les autres créances diminuent de 4,146 ('000) euro suite aux remboursements des prêts accordés aux sociétés du groupe.

Les créances à un an au plus
Les créances commerciales augmentent de 34,237 ('000) euro, ceci est principalement dû à notre créance sur Interbrew International B.V.

Les autres créances augmentent de 204,400 ('000) euro. Cette augmentation s'explique principalement par un prêt accordé à Cobrew pour un montant de 317,500 ('000) euro.

Capital et réserves
L'augmentation des capitaux propres résulte de 3 éléments :
- 6 augmentations de capital pour un montant de 77,218 ('000) euro portant ainsi le nombre de titres à 427,404,010. En même temps les primes d'émission augmentent de 3,146,640 ('000) euro; l'augmentation de capital la plus importante a eu lieu à l'occasion de l'entrée en bourse au mois de décembre 2000 pour un montant de 3,204,722 ('000) euro;
- le résultat de l'exercice;
- la distribution d'un dividende.

Le 31 octobre 2000, une assemblée générale extraordinaire a décidé de diviser les actions Interbrew S.A. par deux.

Dettes financières à plus d'un an
La diminution des dettes financières résulte du remboursement des emprunts groupe pour un montant de 5,903 ('000) euro.

Dettes à un an au plus
La diminution résulte principalement du remboursement du dépôt à terme de Creparti S.A. pour un montant de 48,339 ('000) euro et du remboursement de nos engagements auprès des institutions financières pour un montant de 28,700 ('000) euro.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTATS

L'année comptable se clôture par une perte après impôts de 113,985 ('000) euro contre un bénéfice après impôts de 203,496 ('000) euro l'année précédente.

L'importante diminution des produits financiers s'explique par l'absence de distribution de dividendes des filiales pour un montant de 38,655 ('000) euro.

En comparaison avec l'exercice 1999 (plus-values réalisées pour un montant de 160,879 ('000) euro), l'exercice 2000 n'a pas dégagé d'importantes plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés.

L'entrée en bourse au mois de décembre 2000 a entraîné une augmentation importante d'un nombre de coûts :
- Les coûts des ventes et des prestations relatifs au projet IPO s'élèvent à 21,899 ('000) euro;
- Les frais bancaires ont augmenté de 83,667 ('000) euro suite à l'IPO;
- Les charges exceptionnelles relatives au projet IPO s'élèvent à 16,333 ('000) euro.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de payer un dividende brut de 0.21 euro par action, soit un dividende total de 89,755 ('000) euro.

Sous réserve d'approbation, le dividende net de 0.1575 euro par action sera payable à partir du 25 avril 2001 contre remise du coupon numéro 1 joint à la nouvelle action au porteur ou 0.1785 euro par action si le coupon numéro 1 est présenté simultanément avec le coupon VVPR portant le même numéro d'ordre et ce, au plus tard le 30 novembre 2001.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Pendant l'exercice écoulé la société n'a pas effectué d'activités en matière de recherche et de développement.

EMISSIONS DE DROITS DE SOUSCRIPTION – PROGRAMME LONG TERM INCENTIVE

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 24 juin 1999 au conseil d'administration d'augmenter le capital social de la société en recourant au capital autorisé, le Conseil a décidé les 25 avril, 31 octobre et 21 décembre 2000 :

- de supprimer le droit de souscription préférentielle au profit de cadres de la société ou de ses filiales, à désigner par le "Human Resources and Nominating Committee" ou par le "Chief Executive Officer", et au profit d'administrateurs (décision du Conseil du 25 avril 2000), et

- d'émettre en faveur de ces mêmes cadres et administrateurs, 560,000 droits de souscription nominatifs au prix de 23.29 euro par droit de souscription (décision du 25 avril 2000), 192,778 droits de souscription nominatifs au prix de 50.02 euro par droit de souscription (décision du 31 octobre 2000) et 572,130 droits de souscription nominatifs au prix de 23.29 euro par droit de souscription (décision du 21 décembre 2000).

La décision du Conseil du 21 décembre 2000, a exécuté l'offre du 25 avril 2000 faite par le Human Resources and Nominating Committee de 572,130 droits de souscription au prix de 23.29 euro par droit. Ces droits ont été offerts dans le cadre du même plan, en plus des 560,000 droits de souscription émis par le Conseil le 25 avril 2000.

La société a offert ces droits à des cadres et des administrateurs (à l'exception de 6,200 droits émis le 21 décembre 2000), qui les ont acceptés.

Chaque droit de souscription confère le droit de souscrire à deux nouvelles actions ordinaires de la société. Ces droits pourront être exercés, en principe, à partir de l'expiration de la troisième année civile suivant l'année de la notification de leur offre, jusqu'à expiration de la dixième année civile suivant l'année de la notification de leur offre.

Les émissions décrites ci-dessus sont conformes à l'intérêt de la Société en vue du développement à long terme des activités de celle-ci.

Par rapport au nombre d'actions représentatives du capital, les émissions décrites ci-dessus sont relativement modestes et n'entraîneront, en cas d'exercice des droits de souscription, qu'une dilution limitée de la participation des actionnaires actuels. La suppression du droit de préférence n'a donc qu'un faible impact pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne leur quote-part dans les bénéfices et les capitaux propres.

Article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés (art. 523 du Code des Sociétés)

En ce qui concerne les décisions prises par le Conseil d'Administration le 25 avril 2000 et décrites ci-dessus, les administrateurs Paul De Keersmaeker, Allan Chapin, Harald Einsmann, Pierre Jean Everaert et Bernard Hanon ont déclaré avoir un intérêt opposé, en tant que bénéficiaires, avec d'autres, des droits de souscription. Ces administrateurs n'ont pas pris part aux délibérations ni au vote. Ils ont également déclaré avoir informé le Commissaire-Reviseur de la Société de ce conflit d'intérêts.

Le 30 novembre 2000, le Conseil d'Administration a décidé que la société tiendrait indemne, dans la mesure permise par la loi, ses administrateurs indépendants (Paul De Keersmaeker, Allan Chapin, Harald Einsmann, Pierre Jean Everaert et Bernard Hanon), ses cadres et ses employés, des conséquences financières de toutes dépenses, décisions judiciaires, amendes, pénalités, transactions et autres sommes qu'ils viendraient à débourser effectivement et de manière raisonnable dans le cadre de leur défense ou d'un règlement

transactionnel à l'occasion de toute procédure introduite (i) par un tiers ou (ii) par la société ou par les actionnaires ou d'autres tiers au nom de la société, si, en ce qui concerne les actes ou omissions de l'administrateur, du cadre ou de l'employé qui font l'objet de la procédure, celui-ci a agi de bonne foi et d'une manière qu'il pensait raisonnablement être conforme aux meilleurs intérêts de la société et, dans le cas d'une action ou d'une procédure pénale, s'il n'avait aucune raison de croire que son comportement était illégal. Le Conseil a estimé que cette décision était nécessaire et conforme à l'intérêt social. En effet, étant donné notamment le risque accru de mise en cause de leur responsabilité que courent, dans toute entreprise, les administrateurs, cadres et employés, et le fait que le marché de l'assurance ne permet pas de couvrir ce risque de manière satisfaisante et à un prix abordable, la décision prise permet de s'assurer les services de personnes de haut niveau de qualification pour occuper ces fonctions et de les couvrir dans toute la mesure permise par la loi.

Avant les délibérations relatives au point de savoir si les administrateurs indépendants précités devaient bénéficier de cet engagement, ceux-ci ont déclaré qu'ils avaient un intérêt opposé au sens de l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Société Commerciales. En conséquence, ils n'ont pas pris part aux délibérations ni au vote du Conseil sur ce point particulier relatif à l'engagement pris à l'égard des administrateurs indépendants, qui fut approuvé à l'unanimité des administrateurs restés en séance. Conformément à l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés Commerciales, le Conseil a averti le Commissaire-Reviseur de la société de cette situation de conflit d'intérêts.

Le 16 janvier 2001, le Conseil d'Administration a décidé d'étendre le système d'indemnisation qu'il avait approuvé le 30 novembre 2000, à tous les administrateurs actuels et futurs d'Interbrew S.A., aux conditions identiques que celles approuvées le 30 novembre 2000. Lors de cette décision, le Conseil a respecté les conditions et la procédure de l'article 60 des Lois Coordonnées sur les Sociétés Commerciales y compris l'information du Commissaire-Reviseur.

Evénements importants depuis la clôture du bilan

Le 3 janvier 2001, le Secrétaire d'Etat du Royaume-Uni au Commerce et à l'Industrie (U.K. Secretary of State) a refusé à Interbrew le droit de fusionner les activités de brasserie de Bass Brewing Ltd. et de Whitbread Beer Company. Il a également décidé qu'Interbrew devrait se défaire des activités de Bass Brewers au Royaume-Uni. Le 2 février 2001, Interbrew a introduit au Royaume-Uni une requête en revision judiciaire de cette décision, auprès de la High Court of Justice Administrative Court.

Décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Reviseur

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis et par un vote spécial de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire-Reviseur pour les missions accomplies dans le cadre de leurs mandats durant l'exercice écoulé.

Le 13 mars 2001

Rapport du commissaire-reviseur sur les comptes consolidés

KPMG

Bedrijfsrevisoren - Reviseurs d'Entreprises

Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés du groupe INTERBREW présentés à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme INTERBREW S.A./N.V.

Comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2000

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le résultat de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2000 dont le total du bilan s'élève à euro 11.158,7 millions et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de euro 910,1 millions. Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Les comptes consolidés de la zone des Amériques ont été contrôlés par d'autres reviseurs; nous nous sommes basés sur leur attestation. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation du groupe en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu des responsables du groupe les explications et informations requises pour l'exécution de nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes des filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, sur base de notre révision et des rapports de nos confrères, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2000 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

KPMG

Attestation complémentaire

Conformément aux normes de contrôle nous fournissons l'attestation complémentaire suivante. Cette attestation n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés.

- Le rapport consolidé de gestion (représenté par "Les Commentaires et Analyses du Management") contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 13 mars 2001

Klynveld Peat Marwick Goerdeler
Reviseurs d'Entreprises,
Commissaire-Reviseur

représenté par
Erik Helsen
Reviseur d'Entreprises

Informations aux actionnaires

RESULTATS, DIVIDENDES, ACTIONS ET COURS DE L'ACTION

	2000	1999	1998	1997	1996
Résultat net retraité par action (1) (euro)	1.21	0.82	0.69	0.51	0.46
Dividende par action (euro)	0.21	0.18	0.15	0.12	0.10
Nombre moyen d'actions (en milliers)	333,386	322,868	321,822	321,728	321,520
Nombre d'actions entièrement diluées (en milliers)	436,385	332,196	336,102	338,380	338,442
Cours de l'action le plus haut (euro)	38.1	-	-	-	-
Cours de l'action le plus bas (euro)	34.0	-	-	-	-
Cours au 31 décembre	37.12	-	-	-	-
Rendement pour les actionnaires d'Interbrew en 2000	12.48 %	-	-	-	-

(1) Résultat net (part du Groupe) plus l'amortissement du goodwill, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation, retraité pour tenir compte des divisions de titres.

Evolution du cours de l'action Interbrew comparé au Dow Jones EURO STOXX 50

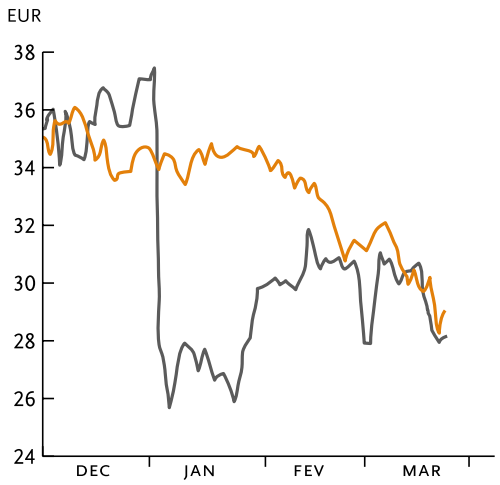

Interbrew
Dow Jones EURO STOXX 50 - L'indice de marché recalculé sur base du cours de clotûre d'Interbrew

Source: Thomson Financial Datastream

CALENDRIER FINANCIER

14 Mars	Publication des résultats de l'exercice 2000 08.00: Communiqué de presse 11.00: Conférence de presse 15.00: Présentation aux analystes
2 Avril	Rapport annuel disponible sur **www.interbrew.com**
10 Avril	Rapport annuel disponible en version imprimée
24 Avril	11.00: Assemblée Générale des Actionnaires 14.30: Conférence de presse
25 Avril	Cotation ex-coupon et date de mise en paiement du dividende
5 Septembre	Publication des résultats semestriels 08.00: Communiqué de presse 11.00: Conférence de presse 15.00: Présentation aux analystes
13 Mars 2002	Publication des résultats de l'exercice 2001

INVESTOR RELATIONS CONTACT

Patrick Verelst
Vice-Président Investor Relations
Vaartstraat 94
3000 Leuven
Belgique
Téléphone: +32 (0)16 315 541
e-mail: patrick.verelst@interbrew.com